



MERCUROL  
VEUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

# Coup d'œil

SUR MERCUROL-VEUNES

Juillet 2019

N°8



*Vie de la commune*



*Vie des associations*



*Conseils municipaux*



*Histoire et divers*



Il y a 100 ans

# 1919

- **14 juillet** - A Paris, Joffre et Foch conduisent le défilé de la victoire sous l'Arc de Triomphe (1).
- **14 juillet**- Naissance du comédien Lino Ventura (2) (mort le 22 octobre 1987).
- **19 Juillet** - Création pour le Tour de France du maillot jaune. Eugène Christophe est le premier à enfiler le maillot jaune (3).
- **10 Septembre** - Signature du traité de Saint-Germain entre les Alliés (Russie, Grande-Bretagne, France) et l'Autriche-Hongrie. Celle-ci est démantelée et réduite à la seule Autriche. La Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne, la Yougoslavie deviennent des pays indépendants.
- **12 Octobre** - Levée de l'état de siège et de la censure en France.
- **1er Novembre** - Création de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.).
- **1er Novembre** - Adoption de la minute de silence, geste universel de commémoration, à l'occasion du premier anniversaire de l'armistice.
- **3 Décembre** - Décès du peintre Auguste Renoir célèbre peintre impressionniste aussi sculpteur (né le 25 février 1841). Ici Le déjeuner des canotiers (4).



## LE MOT DU MAIRE ..... 3

### LA VIE DE LA COMMUNE

Commémoration du 8 mai 1945 .....	4
Élections Européennes, le doyen et la benjamine ont voté .....	4
Fête des voisins .....	5
Cimetière : reprises de concession .....	5
Villes et villages fleuris .....	6
Visite de la commission "embellissement et cadre de vie" du département .....	6
Nettoyage de printemps .....	7
Concours des maisons fleuries .....	7
Créature de cinéma ? .....	7
Travaux de voirie 2019 .....	8
Route de Blanchelaine .....	8
Au cours des Travaux des escaliers de la Tour .....	8
Bibliothèque : Visite du 8FabLab de Crest .....	9
Nouvelle école : c'est parti !!! .....	10
Des abeilles dans notre école .....	11
Projet pédagogique école / service technique .....	11
Découverte du territoire .....	12
Une année à l'école primaire du village .....	11
Rencontre avec l'école des Chassis .....	12

### INFORMATIONS DIVERSES

Répertoire électoral .....	14
Arche Agglo, services à destinations des particuliers .....	14
Attention nuisibles .....	15

### COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ..... 16 à 22

### LA VIE DES ASSOCIATIONS

MVA : une première réussie .....	24
Farandole « Sou des écoles Mercuriol Village » ...	25
La Grappe DoréeLe télégraphe de Veunes .....	26
Amicale boule .....	27
Les amis de la tour .....	28
Football Club Hermitage .....	30
ACCA Mercuriol .....	30
Foyer rural .....	31
Basket Club Mercuriol Chanos-Curson .....	32

### HISTOIRE ET ÉTAT CIVIL ..... 34, 35

### AGENDA 4<sup>ème</sup> de couverture



## LE MOT DU MAIRE

Nous voilà en période de vacances, nos agriculteurs attendaient une saison prometteuse pour la cueillette des fruits.

Mais hélas un orage de grêle d'une grande violence, venait anéantir pour bons nombres les récoltes (Fruits et vignes) en ce samedi 15 juin 2019, et ensuite dans la nuit du 06 juillet.

Dès le dimanche 16 juin, j'étais avec Didier GUILLAUME, ministre de l'agriculture, venu constater les dégâts, et nous demandions que notre commune soit classée en catastrophe naturelle.

Mais la semaine suivante nous apprenions que ce n'était pas possible, car la grêle est un risque assurable. Seul les inondations et les glissements de terrains entrent dans le champ d'application de catastrophe naturelle.

Nous espérons que les dommages sur les cultures seront pris en charge dans le cadre d'indemnisations des calamités agricoles.

Je souhaite vivement que ces aides permettent à certains de sauver leur exploitation.

Sur le plan communal nous travaillons sur le projet de la nouvelle école et de la bibliothèque.

Suite au lancement d'un concours; c'est le groupement ICARE qui a été retenu.

Une réunion avec les enseignants et les parents délégués, de l'école du village et des Chassis s'est tenue en mairie le 3 Juillet. L'architecte et le directeur de projet ont présenté les planches architecturales. Cet échange constructif a permis d'affiner le projet d'un point de vue fonctionnel.

Une présentation publique sera faite à l'espace EDEN le 12 septembre. Vous êtes toutes et tous invités.

Nous travaillons également en collaboration avec le Département et ARCHE AGGLO à la construction du collège.

Les escaliers de la TOUR le long des remparts et le balisage des marches, sont terminés. Il reste à remplacer les marches du départ ce sera fait début septembre.

Il est formellement interdit de les emprunter avec des bâtons de marche, afin de ne pas dégrader le revêtement. La descente en VTT est aussi interdite.

Des études techniques sont en cours pour le cheminement piéton du giratoire à l'église afin de réaliser ce projet dans de bonnes conditions.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Michel BRUNET

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Ain SANDON et Michel BRUNET ont ouvert la cérémonie, respectivement à Veunes et à Mercurool, avec le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

« La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France ». La voix solennelle qui porte ce message dans l'après-midi du 8 mai 1945 est celle qui, depuis le 18 juin 1940, incarne la France dans la guerre. Les paroles du général DE GAULLE se mêlent au bourdon de Notre-Dame et aux cloches de toutes les églises, aux sirènes et aux exaltations qui retentissent dans tout le pays. La Victoire est là... »



A Veunes, c'était une première pour Adeline OGHDAYAN. Avec sa jeunesse elle incarne parfaitement le message qu'elle transmettait au nom de l'UFAC :

« L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, invite donc chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à œuvrer pour un monde de Liberté, de Fraternité, de Solidarité et de Paix ... »

A Mercurool, à son tour Sylvie BARRE portait le message de l'UFAC. Pour la 1ère fois de jeunes Pompiers accompagnaient les portes drapeaux à la tête du cortège sur la place de la république.



## FÊTE DES VOISINS

Comme beaucoup de quartiers des villages de Mercurool et Veunes, les habitants des Odouards n'ont pas failli à la tradition. En effet, un bon nombre de voisins s'étaient réunis "Rue des Galets" pour des échanges culinaires et gustatifs. Cette soirée a permis de faire connaissance avec les nouveaux arrivants et d'échanger entre voisins. Tout s'est déroulé dans une ambiance sympathique et conviviale jusque tard dans la nuit.



## CIMETIÈRE : REPRISES DE CONCESSION

### CI-CONTRE, LA LISTE DES CONCESSIONS

Procès-verbaux dressés le 24/06/2019 constatant l'état d'abandon des sépultures de plus de 30 ans d'existence.

La procédure de reprise des concessions au cimetière de Mercurool est arrivée à son terme des 3 ans.

Trente emplacements ont été repris car au cours de ces 3 ans aucune famille des personnes inhumées dans ces concessions ne s'est manifestée. Elles étaient en état d'abandon.

En juillet les tombes ont été débarrassées de leurs articles funéraires.

Dans les prochains mois les cercueils de ces sépultures seront retirés, les ossements mis dans des urnes, répertoriés et stockés dans l'ossuaire communal.

Cette procédure nous permet de disposer d'emplacements supplémentaires.

La partie commune à l'est du cimetière sera aussi nettoyée et réhabilitée.

CONCESSION	DELIVREE A	Numéro
CHABERT	Mr Isidore Louis CHABERT	007
DAUX-CHABERT	Mr François DAUX	012
OBOUSSIER	Mr OBOUSSIER	014
BUY-BARTHELEMY-SARAILLON	Mme Marie Elisabeth BUY née GIROUD	021
GRENIER-POCHON	Mme Marie Louise Augusta veuve GRENIER née POCHON	027
LAPIERRE	Mr Louis St Cyr LAPIERRE	031
OBOUSSIER	Mr Louis Adrien OBOUSSIER	032
GREVE	Mr Jules GREVE	050
BLACHE-BARBIER	Mr Louis Joseph BLACHE	052
BALAYN	Mme Marie-Joséphine veuve BALAYN née « SOUQUIT »	061
CHABALET-CHATRON-LOGIER	Mme Augustine veuve CHABALET née CHATRON	064
BLACHE-ROBIN	Mme Marie Rosalie Eugénie veuve BLACHE née ROBIN	076
FAYOLLE-CHAMPION	Mr Louis BOURRET	078
MICHELAS-LHOTE	Mr Jean Julien LOTHE	082
DESCORMES-BESSON	Mr Joseph DESCORMES	083
MAISONNASSE	Mr Prosper MAISONNASSE	098
LEBRE née DREVETON	Mr Charles DREVETON tuteur de Mme DREVETON Marguerite	101
ROZIER	Mr Joseph ROZIER	110
MALACOUR-PERRET	Mme Blanche veuve MALACOUR née PERRET	111
MALACOUR-PERRET	Mme Blanche veuve MALACOUR née PERRET	112
BRUN	Mme « Irma » veuve BRUN Antoine née DURIER	113
ALVERY	Mr Benjamin ALVERY	114
ROUSSON-BOURGEAT-BETTON	Mme Léonie veuve Rousson Emile née BOURGEAT	116
BEAUD Victor	Mme veuve BEAUD née PONSART	126
BEAUD « Rosalie née BARRIAL »	Mlle Marthe BEAUD	127
JULIEN	Mr Aimé VALENTIN et son épouse Marie-Félicie née JULIEN	129
JULIEN-MARCHAND	Mme Marie-Lucie veuve JULIEN Antoine née MARCHAND	151
MEISONNASSE	Mme Augustine veuve MEISONNASSE née SEVE	171
ROUMEAS-CHAUSSON	Mlle ROUMEAS	177
DENARIE	Mr Raymond DENARIE	178
GOUDARD	Mr André GOUDARD	235

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES, LE DOYEN ET LA BENJAMINE ONT VOTÉ

À 99 ans Léon POULENARD n'a pas failli à son devoir de citoyen ! Avant de se rendre au baptême de son arrière-petite-fille il était présent de bonne heure au bureau de vote. Il a fait connaissance avec la benjamine de la liste électorale, Anaëlle FAURE, 18 ans et 2 jours.

Il lui a expliqué que la majorité était alors à 21 ans. Mais les élections législatives de 1940 furent reportées à cause de la seconde guerre mondiale. Il a pu en fin voter à 26 ans, pour les élections constituintes du 21 octobre 1945. Ce fut aussi la 1ère fois que les femmes pouvaient s'exprimer à un scrutin universelle en France.





## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commission régionale des villes et villages fleuris nous a invité à "l'Hôtel de la région" à Lyon à la cérémonie de remise de notre deuxième fleur.

Étaient présents M. le Maire, l'adjoint et les agents du service technique en charge des espaces verts.

Un panneau des villes et villages fleuris signalant nos deux fleurs nous a été remis. Il a été implanté sur la route des Alpes, près de l'Espace Eden. ■



Cette année le nettoyage de printemps a eu lieu le 23 mars. Les bénévoles, pas très nombreux mais motivés, se sont retrouvés devant la mairie à 8h30. Après un petit café pris au "Mercuriolais", les équipes armées de sacs et gants ont sillonné les routes de la commune pour nettoyer les abords.

Peu de gros encombrants mais beaucoup de petits emballages ont été ramassés.

En fin de la matinée, nous nous sommes retrouvés près de la mairie pour charger les sacs de déchets dans le camion de la commune pour les acheminer vers la déchetterie.

Une collation a été servie aux volontaires pour les remercier de leur participation à cette matinée. Plusieurs élus étaient présents à ce nettoyage de printemps. ■

## VISITE DE LA COMMISSION "EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE" DU DÉPARTEMENT

Suite à l'obtention de la 2ème fleur des villes et villages fleuris, la commission "embellissement et cadre de vie" du département nous apporte ses conseils et son soutien dans le cadre du fleurissement de notre commune.

Nous les avons reçu le 10 juillet. Lors de cette visite notre service technique a pu présenter toutes leurs créations florales et le développement des projets mis en place l'année dernière. La délégation paraissait satisfaite des réalisations de nos jardiniers et les a encouragés à continuer l'embellissement de notre commune.

Ensuite nous avons rendu visite à M. et Mme BLACHE Robert, un des participants au concours des maisons fleuries. La rencontre avec un passionné de nature fut très enrichissante. ■



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Après plusieurs années d'interruption, la commission environnement a relancé le concours des maisons fleuries.

Malgré les moyens de communication mis en œuvre (flyers, affiches, panneau d'information, presse ...) peu d'habitants se sont inscrits à ce concours.

Le passage de la grêle, le 15 juin, a anéanti les jardins de certains participants et les cultures en général.

Nous récompenserons malgré tout les inscrits à ce concours pour leur motivation. Nous les informerons du résultat suite au passage du jury.

De plus en plus de maisons sont entourées de murs (ou haies) assez haut empêchant d'admirer les jardins depuis la rue d'où la faible participation. ■

## CRÉATURE DE CINÉMA ?

Cette photo n'a pas été prise sur le tournage d'un film de science-fiction interstellaire mais bien dans un jardin Mercuriolais.

Je vous présente une cousine de la mante religieuse l'empuse commune (empusa pennata), ici au stade larvaire.

Pas de panique, elle se nourrit de petites proies, surtout de petites mouches. Plutôt sympa finalement !





### TRAVAUX DE VOIRIE 2019

La commission voirie s'est réunie en début d'année pour faire l'inventaire des travaux à entreprendre sur la commune en 2019. Tous les travaux inventoriés par la commission ne pourront être réalisés en 2019. Elle a ensuite priorisé ceux-ci en fonction du budget alloué au « marché à bon de commande ». Les entreprises retenues pour ce marché (Boisset mandataire, Roffat, Eiffage) se répartissent les travaux en fonction de leurs compétences.



### ROUTE DE BLANCHELAINE

Depuis quelques semaines, le revêtement de la route de Blanchelaine s'était dégradé et présentait un danger pour la circulation. Après plusieurs tentatives de réparation la société Eiffage, chargée de la réfection de la chaussée, a mis en œuvre les moyens nécessaires pour résorber ces dégradations. Une couche d'enrobé a été appliquée sur les zones défectueuses en espérant avoir solutionné ce problème.

### NOUS AVONS RÉALISÉ AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

- Le chemin de la Croisée a été re-profilé et recouvert d'un bi-couche.
- Le chemin des Paillanches a été en parti recouvert d'un enrobé. La longueur importante de ce chemin ne nous a pas permis la réfection globale. L'autre partie sera refaite l'année prochaine mais en attendant, elle a été remise en état provisoirement.
- La partie est de la route des Pends a été recouvert d'un enrobé. Ce genre de revêtement est un peu plus onéreux mais plus durable dans le temps et plus agréable en terme de circulation.
- Nous avons suivi et remis en état le revêtement de plusieurs chemins communaux représentant plusieurs dizaines de kilomètres de voirie.

### APRÈS L'ÉTÉ, UNE AUTRE TRANCHE DE TRAVAUX SERA RÉALISÉE

- L'accès de l'îlot de propreté, route des Écoles (limite route de la Négociable) sera amélioré et recouvert d'un stabilisé. Nous pourrions stationner et circuler autour de celui-ci afin d'éviter d'empiéter dans les vignes en face.
- Impasse des Prunus, une grille de récupération des eaux pluviales sera remplacée par une grille plus grande pour collecter plus efficacement les eaux de ruissellement.
- Un pont, route des Plots sera élargi et le parapet re-profilé pour assurer la sécurité.



### AU COURS DES TRAVAUX DES ESCALIERS DE LA TOUR

En 2018, les remparts de la tour ont été consolidés et sécurisés. Cette année les escaliers ont été entièrement refaits. Les traverses de chemin de fer ont été enlevées pour faire place à des matériaux plus nobles et plus pérennes. Les contremarches sont en béton. Un revêtement drainant a remplacé la terre battue. Toutes les marches sont régulières et la couleur sable est en harmonie dans ce cadre paysagé. Chaque marche possède deux leds qui diffusent une douce lumière sur le cheminement piéton de ce bel ouvrage. Les bâtons de marche non munis d'un embout de protection y seront interdits.

Chaque année nous réalisons d'importants travaux de voirie pour que nos voies communales soient en bon état et agréable à la circulation. Elles sont, malgré tout, soumises à la réglementation du code de la route, alors respectons la signalisation, la limitation de vitesse ou tout simplement les autres usagers.



### BIBLIOTHÈQUE : VISITE DU 8FABLAB DE CREST

En réponse à une invitation lors de la journée du numérique le 13 octobre 2018, des membres de l'équipe de la bibliothèque ont été reçus dans les locaux du 8FabLab de Crest le mercredi 24 avril par Vincent Bidollet (voir photo).

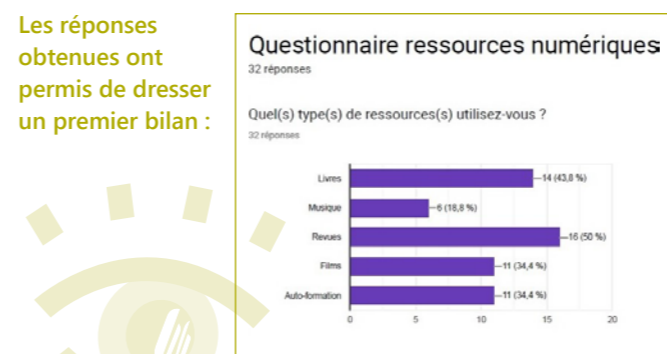
Il existe de nombreux FabLab (Laboratoires de fabrication) en France. Le concept consiste à permettre la fabrication de différents objets en mettant à disposition de tout un chacun des outils numériques modernes : imprimante 3D, imprimante 3D céramique (voir photo), imprimante 3D grand format, découpeuse graveuse laser, grande fraiseuse, plotter de découpe, etc. (voir le site du 8FabLab de Crest : <http://www.8fablab.fr/>)

A partir de scanners et de postes de CAO (conception assistée par ordinateur), les objets à fabriquer sont conçus au préalable sur ordinateurs.

### QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES PROPOSÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE :

Si le logiciel permet des statistiques sur les livres imprimés prêtés par la bibliothèque, nous ne possédons pas, à l'heure actuelle, d'indications sur l'utilisation des ressources numériques par les lecteurs inscrits à cette offre. Un questionnaire a donc été adressé aux 128 lecteurs inscrits.

Les réponses obtenues ont permis de dresser un premier bilan :



### VITRINE SUR LES INSECTES NUISIBLES :

La vitrine de la bibliothèque, installée le 6 mai 2019, est consacrée à l'ennemi n°1 de nos abeilles : le frelon asiatique ! Venez-vous documenter sur cet insecte et sur bien d'autres.

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES :

Prêts, réservations, équipement et couverture des livres, gestion du fonds (rangement, classement des livres), suivi des lecteurs (inscriptions, protection des données personnelles) animations avec l'école du village, autant d'activités variées qui peuvent vous intéresser. Aussi, si vous avez du temps libre, même occasionnellement, venez rejoindre notre équipe ! Demandez le guide du futur bénévole à l'accueil de la bibliothèque.

128 lectrices et lecteurs, sur les 875 inscrits à la bibliothèque, bénéficient gratuitement des ressources numériques. Ce n'est pas encore votre cas ? Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque !

### OUVERTURES ET CONTACTS

Mercredi : 14h30 à 17h30 / Jeudi : 16h30 à 18h30  
Vendredi : 17h30 à 18h30 / Samedi : 10h30 à 12h00  
TEL. 04 75 07 47 84 - [bibliotheque@mercurol-veaunes.fr](mailto:bibliotheque@mercurol-veaunes.fr)



Vue du groupe scolaire depuis la cour maternelle

## NOUVELLE ÉCOLE : C'EST PARTI !!!!!

Après des années de travail préparatoire le projet de groupe scolaire passe en phase opérationnelle. Travail de fond, long mais nécessaire, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la réalisation du programme des travaux en lien avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves ainsi que les négociations pour l'achat des terrains sont enfin bouclées.

En mai, après plusieurs mois de travail, trois équipes d'architectes et constructeurs ont proposé leurs visions du projet d'école. Présentées lors du conseil municipal du 4 juin, elles ont été départagées sur la base de critères préalablement établis (Programme des travaux). Le projet retenu est désormais en cours de finalisation.

Ce marché spécifique (Marché Global de Performance) permettra de garantir les délais de réalisation et son budget mais également un niveau élevé de performance énergétique du bâtiment.

Le permis de construire devrait être déposé rapidement pour l'ouverture officielle de l'école à la rentrée 2021.

Le projet sera présenté à la population lors d'une réunion publique le 12 septembre 2019.



## CHIFFRES CLEFS



- 1 école et 1 Bibliothèque
- 2 écoles rassemblées (Châssis et Village)
- 4 Millions hors taxe de coûts des travaux
- 11 classes de la maternelle au CM2
- 12 mois de chantier prévus

### AU FAIT, C'EST QUOI UN MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE ?

Le marché global de performance permet aux acheteurs d'associer l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou à la conception-réalisation de prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. Les objectifs sont définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Le marché global de performance comporte des engagements de performance mesurables.

## DES ABEILLES DANS NOTRE ÉCOLE !

Judi 23 mai 2019, Bernard Fournier est venu dans notre école pour parler de ses abeilles et de son rôle d'apiculteur aux élèves de PS, MS, GS et CP. Il nous a fait essayer son costume d'apiculteur. Il nous a montré les outils qu'il utilise pour récolter le miel. Il nous a apporté des miels différents et du pollen pour qu'on puisse les goûter. On a observé les alvéoles, les abeilles et la reine et, grâce à lui, on a appris plein de choses. C'était super bien, merci Bernard !!!

La classe de CP

## PROJET PÉDAGOGIQUE ÉCOLE / SERVICE TECHNIQUE

Le projet pédagogique mis en place l'année dernière avec l'école du village a eu un beau succès auprès des élèves.

Devant cette motivation, le service technique de la commune s'est impliqué de nouveau dans ce projet.

À l'automne, les jardinetés installés dans la cour de l'école ont été nettoyés. Des bulbes ont été plantés par les élèves.

Au printemps, les tulipes, narcisses, jacinthes ont fleuri la cour de l'école.

À la fin de la floraison, les bulbes ont été retirés pour faire place à une plantation de salades et fraisiers par les élèves des maternelles.

"Le parcours des sens" mis en place, l'année dernière, dans le parc sous la mairie a été prolongé jusque dans le "jardin des bambins".

Un parcours a été délimité, laissant de chaque côté de ce cheminement la végétation se développer.

Cette espace accueille toutes sortes d'insectes. Papillons, libellules, abeilles, etc...se sont installés dans cette prairie verdoyante.

Au bout de ce parcours, un massif de nouvelles plantes aromatiques a été mis en place pour éveiller les sens et compléter le parcours de 2018. Chaque plante est identifiée par un petit panneau.

Vous pouvez venir découvrir ce parc fleurissant et verdoyant équipé de jeux pour enfant, protégé de la circulation.





**DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE**

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont profité du mois de juin pour réaliser plusieurs balades à la demi-journée puis à la journée complète pour s'entraîner à marcher tout en découvrant les trésors qui les entourent. En partant de l'école, les sentiers ne manquent pas et les paysages se succèdent, pas toujours les mêmes. Pas besoin d'aller très loin pour avoir une vue imprenable sur notre vallée du Rhône !

Tous ont suivi le rythme imposé et ont apprécié la petite pause collation...

*Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1*



### UNE ANNÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DU VILLAGE

Cet hiver, pour la première fois, deux classes de l'école ont réalisé quatre sorties de ski à Font d'Urle. Grâce au financement de l'association « Farandole » et de la commune, les classes de CE1 et CM1-CM2 ont donc pu découvrir le ski de fond et le ski de piste.

Sans les parents accompagnateurs, impossible de faire de telles sorties. En effet, chaque groupe était composé en moyenne de 8 élèves de même niveau. Malgré quelques chutes, les enfants ont fait de gros progrès et ont apprécié le ski sous le soleil et le domaine enneigé de Font d'Urle.



### RENCONTRE AVEC L'ÉCOLE DES CHASSIS

Vendredi 24 mai, les 3 classes de maternelle de l'école du Village ont accueilli la classe de maternelle de l'école des Chassis. C'est en tout 103 enfants qui étaient réunis.

La journée a été très riche :

Le matin, les enfants ont fait des jeux tous ensemble :

- course de relais
- saut de haies
- chamboule tout
- parcours équilibre
- échasses
- parcours trottinette

A midi les 4 classes ont pique-niqué dans la cour de l'école et ensuite les enfants sont allés se promener sur les hauteurs de Mercurol-Veunes.

**RÉPERTOIRE ÉLECTORAL**



Suite à la mise en place du répertoire électoral unique, de nouvelles cartes électorales ont été envoyées courant avril. Désormais, sur votre carte apparaît l'état civil enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee. Suite au dernier scrutin, il a été constaté des erreurs. Nous vous invitons vivement à vérifier votre carte électorale et

demander une éventuelle correction. Pour cela, un service a été mis à votre disposition sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne (<http://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R49454>).

Lors de votre demande, vous devrez être en possession :

- de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale) ;
- d'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de naissance.

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif pour formuler la demande de

correction de votre état-civil pour un traitement plus rapide.

Vous pouvez également faire votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance, ainsi que la copie de votre carte vitale par courrier à l'adresse :

Insee Pays de la Loire  
Pôle RFD  
105 Rue des Français Libres  
B.P 67401  
44274 NANTES Cedex 2

Dans l'éventualité où vous n'auriez pas reçu votre carte électorale, nous vous invitons à contacter la mairie afin de vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune (04 75 07 40 05).



**ARCHE AGGLO, SERVICES À DESTINATIONS DES PARTICULIERS**

LISA, un Lieu d'Information Séniors & Autonomie  
Vous recherchez un service d'aide à domicile, un établissement d'accueil, un service de portage de repas. Vous vous interrogez sur les aides financières. Vous souhaitez vous orienter vers le bon interlocuteur. Vous recherchez des activités de loisirs adaptés proches de chez vous. Vos proches cherchent du soutien et aimeraient avoir du temps libre. LISA vous accompagne dans le "bien vieillir" et l'amélioration de votre quotidien.



**UN SERVICE ITINÉRANT & UN LIEU D'ACCUEIL FIXE**

Un camping-car aménagé sillonne les routes de l'Agglomération à votre rencontre. Il sera à Mercurol les matins suivants :

- vendredi 13 septembre,
- vendredi 11 octobre,
- vendredi 15 novembre,
- vendredi 13 décembre.

Ce service s'installe aussi avec un lieu fixe à Tournon-sur-Rhône, 18 place Rampon, lundi et jeudi de 9h à 12h mardi de 13h30 à 16h30

**PETITE ENFANCE**

Pour un accueil de votre enfant en collectivité, 11 crèches collectives gérées par ARCHE Agglo (+ 2 crèches associatives) Renseignement au 04 26 78 57 28 Vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) ou des informations sur la garde à domicile, Vous êtes assistant maternel, ou vous souhaitez le devenir, Les animatrices du Relais d'Assistants Maternels (RAM) ARCHE Agglo sont là pour vous aider et vous accompagner. Antenne de Mercurol-Veunes Parc d'activité les Fleurons, Allée du Millésime 04 26 78 57 30

**AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

ARCHE Agglo vous oriente dans vos projets d'amélioration de votre logement et propose des permanences assurées par SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) qui donne gratuitement des conseils sur les travaux et aménagements à réaliser. Les permanences de SOLIHA sur le territoire ARCHE Agglo se déroulent de 10h00 à 12h00  
Mardi 17 septembre 2019  
Mardi 15 octobre 2019  
Mardi 19 novembre 2019  
Mardi 17 décembre 2019  
**Plus de précisions sur les services proposés par ARCHE AGGLO [www.archeagglo.fr/](http://www.archeagglo.fr/)**

**ATTENTION NUISIBLES !**

Depuis plusieurs années nous vous sensibilisons à propos des organismes nuisibles qui se développent dans notre département et plus particulièrement dans notre commune. Malheureusement la prise de conscience des problématiques engendrées sur notre environnement et notre santé, progresse plus lentement que ces envahisseurs.

**VOICI UN RAPPEL DES ATTITUDES PRIMORDIALES À OBSERVER MOUSTIQUE TIGRE**

Tous les habitants du département (propriétaires, locataires, exploitants, occupants, etc.) sont tenus de supprimer les contenants susceptibles de constituer des gîtes à larves de moustiques. Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. Il peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya.

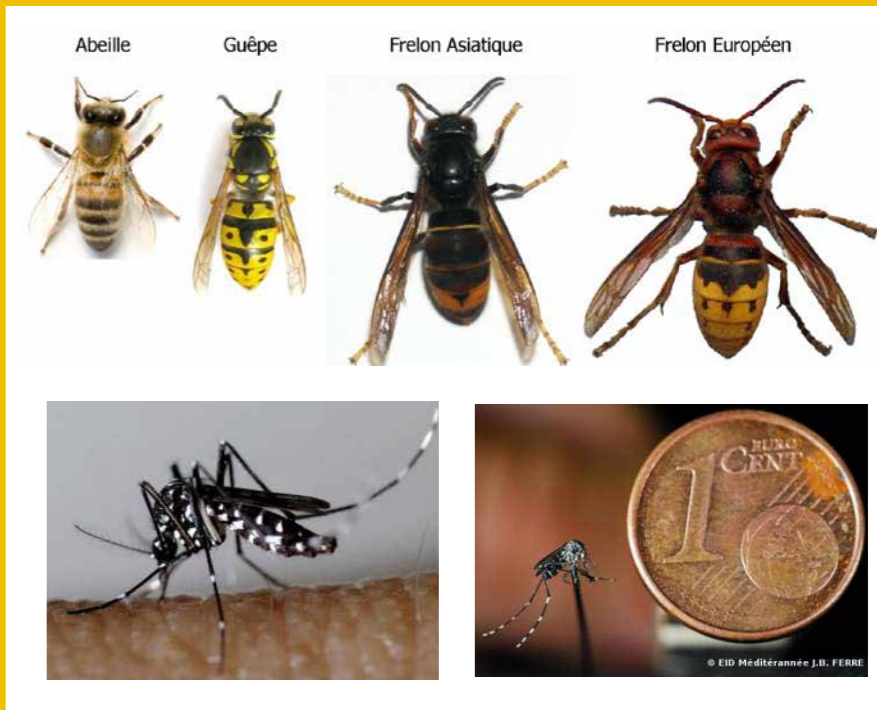
C'est un moustique de petite taille (plus petite qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure. Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, signalez sa présence sur la plateforme : [signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](http://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/) [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-vecteur-de-maladies](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-vecteur-de-maladies)

**Pour en savoir plus :**  
[https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)  
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-vecteur-de-maladies>

**FRELON ASIATIQUE**

Plusieurs nids ont été signalés sur la commune en 2017 et 2018. Le frelon asiatique est un grand prédateur des abeilles, capable de détruire des ruches. Il met directement en danger l'apiculture et indirectement en danger la pollinisation de nos cultures. Pour lutter efficacement contre ce ravageur, il est essentiel de détruire les nids durant l'été ou l'automne, avant que les femelles fondatrices ne le quittent.

**Promeneur, randonneur ouvrez l'œil et signalez nous sa présence !**  
<http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>



**L'AMBROISIE**

L'Ambroisie est une plante invasive originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Le pollen d'ambroisie à feuilles d'armoise, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, est très allergisant et peut provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles.

- Les réactions les plus couramment observées sont les suivantes :
- RHINITE (dans 90% des cas)
  - CONJONCTIVITE (75%)
  - TRACHÉITE (50%)
  - ASTHME (50%)
  - URTICAIRE (10%)

L'association de 2 ou 3 symptômes chez la même personne est le plus souvent notée.

C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau). Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.



**Si des pieds d'ambroisie se trouvent sur votre terrain agissez vous-même immédiatement et éliminez-la avant la floraison (généralement entre début août et début octobre). Pensez à vous protéger, portez des gants et un masque.**





## Séance du 30 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 30 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 22 janvier 2019

**Présents :** BBRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** GUIBERT Annie pouvoir à SANDON Alain, ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, CASO Myriam pouvoir à BRUNET Michel, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, PONTON Agnès pouvoir à RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa pouvoir à FAURE Christophe, ASTIER Fabrice, DEBEAUX Laetitia.

**Secrétaire de Séance :** Mme BARRE Sylvie.

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2018 est approuvé.*

### CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ECOLE – ACQUISITION DE TERRAIN

Les négociations avec les propriétaires concernés par les emplacements réservés destinés à la construction de la nouvelle école se poursuivent : Le propriétaire de la parcelle cadastrée ZN 262 est d'accord pour vendre sa parcelle d'une superficie de 2 931 m<sup>2</sup>. Le Conseil autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain au prix maximum de 11 € le m<sup>2</sup>.

### ARCHE AGGLO – SCHEMA DE MUTUALISATION

L'élaboration d'un schéma de mutualisation des services est une obligation prévue à l'article L. 5211-39-1 CGCT en ces termes : « Afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement ».

Ce même article prévoit que « Chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant ».

**Le schéma de mutualisation proposé par Arche Agglo est composé de :**

**Mutualisations existantes :**

- Assistance technique pour les travaux de voirie

- Autorisations du droit des sols
- Propositions de nouvelles mutualisations :**
  - Domaine juridique : achat public, service juridique commun
  - Domaine RH : remplacement d'agents, recrutement, formation, prévention hygiène et sécurité
  - Domaine informatique : harmonisation des logiciels des outils métiers et du matériel, extranet communautaire, RGD, Gestion électronique des Documents, sauvegarde de données
  - Domaine financier : pilotage financier

**Le Conseil, donne à l'unanimité, un avis favorable au schéma de mutualisation de ARCHE Agglo qui intègre :**

- Une charte de mutualisation,
- Les mutualisations existantes dans les domaines de l'assistance technique aux communes et aux autorisations du droit des sols,
- Les propositions de nouvelles mutualisations déclinées en 12 fiches actions dans les domaines juridiques, ressources humaines, informatiques et finances.

### ARCHE AGGLO – FONDS DE CONCOURS

La commune de Veunes, par délibération en date du 16 septembre 2015, a demandé un fonds de concours de 50 000 € pour la construction de la station d'épuration sur la base d'un coût global de 403 559,41 € HT. Les travaux sont terminés et ont coûté 298 514,87 € HT.

Le montant total des subventions ne devant pas dépassé les 80 %, le conseil décide à l'unanimité de réduire la demande de fonds de concours à 24 000 €.

Le conseil décide également de demander un fonds de concours de 37 000 € pour l'achat des terrains nécessaires à la construction et l'aménagement extérieur de la nouvelle école.

### ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE – MOTION SUR LA RÉSOLUTION GÉNÉRALE DU 101<sup>e</sup> CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

La résolution générale du 101<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité, présentée le 22 novembre dernier a été adoptée à l'unanimité du Bureau de l'AMF, représentatif de la diversité des territoires et des sensibilités politiques.

Ce document solennel rassemble les préoccupations et les propositions des Maires de France. Il constitue à la fois une feuille de route de l'année à venir et le mandat pour la négociation à ouvrir avec le Président de la République et le Gouvernement.

Alors que la France connaît depuis plusieurs semaines une période agitée, révélatrice de multiples fractures sociales et territoriales, le rôle des maires est essentiel pour assurer la stabilité de l'édifice républicain et renforcer la cohésion de notre pays.

L'AMF propose, afin de donner plus de force à ce document en vue de la négociation avec l'Etat, de le mettre en débat lors d'un prochain conseil municipal.

Le Conseil soutient à l'unanimité la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h00. ■*

**Ets. CHEVROT** [saschevrot@gmail.com](mailto:saschevrot@gmail.com)  
**Plombier - Chauffagiste**  
**Sanitaire - Zinguerie**  
 330 Route des Pins Perrochet  
 Le Pérou - 26600 Mercuriol-Veunes  
 04 75 07 40 57

**Garage de l'Hermitage**  
**SARL DUFOUR**  
  
 Renault  
 Route de Romans  
 1120, chemin de la Burge - Mercuriol-Veunes  
 (à 2 mn direction Romans  
 100 m à gauche après le pont de l'autoroute)  
 04 75 07 40 38

**ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES**  
  
**Stef Faure**  
**Père & fils**  
 Port. 06 85 23 19 92  
 Tel/Fax. 04 75 07 46 70  
 Email. [step.faure@orange.fr](mailto:step.faure@orange.fr)  
 395, impasse de la ferme  
 Les Granges  
 26600 Mercuriol-Veunes

**TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD**  
**MARCHANDISES GÉNÉRALES**  
  
 Les Malfondières  
 26600 Mercuriol-Veunes  
 tél 04 75 07 44 89  
 fax 04 75 07 42 23  
 E-Mail [osternaud@wanadoo.fr](mailto:osternaud@wanadoo.fr)

**Contrôle technique de l'Hermitage**  
 Les Chassis Ouest - RN 7  
 26600 Mercuriol-Veunes  
  
 Tél. 07 75 06 14 60  
 Fax 04 75 06 14 62

**Travaux publics & Canalisations**  
**Depuis 1967**  
  
 445, route de Tain  
 26600 CHANOS-CURSON  
 ☎ : 04.75.07.33.44  
 ☎ : 04.75.07.31.63  
 🌐 : [www.boisset-tp.fr](http://www.boisset-tp.fr)

TOPOGRAPHIE  
 PROJETS ET PLANS  
 AMÉNAGEMENTS VOIRIE  
 MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD  
  
**STADIA**  
**Bureau d'études**  
 contact@stadia-be.com  
 TÉL : 04 75 02 16 38 - 26300 BOURG DE PEAGE

*Pizzeria le Mercuriolais*  
  
 4, place de la République - 26600 Mercuriol - 04 75 08 82 11

**GITES THIVOLLE TERRASSES DE LA TOUR**  
  
 Panoramic 10 personnes  
 Coucher de Soleil 6 personnes  
 Gerle 4 personnes  
 Pressoir 2 personnes  
 530 Chemin des Châtaigniers  
 26600 Mercuriol - Veunes - DROME  
 Calme en pleine nature, avec une vue magnifique.  
 Seul, en famille ou entre amis n'hésitez plus, c'est ici !  
 Réservation au 04.75.83.09.23 ou  
 contact@gites-de-france-drome.com

**Ets bobichon pascal**  
 VENTES INSTALLATION RAMONAGE  
 2446 ROUTE DES GERLES  
 26600 MERCUROL  
 06 33 20 56 23 **CHEMINEES POELES A BOIS**  
 PASCAL.BOBICHON@ORANGE.FR

**Le Jardin d'Albina**  
**PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE**  
 Plantes fleuries - Plantes de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...  
 OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85

**airNET**  
**ECOSERVICES**  
 Votre NETTOYAGE PROFESSIONNEL  
 dans le RESPECT de l'ENVIRONNEMENT

L'an deux mil dix-neuf, le 04 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 26 février 2019  
**Présents :** BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.  
**Excusés :** DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, GIOVANE Caroline pouvoir à RABEYRIN Robert, SANDON Alain pouvoir à DAUJAN Nicolas, TROUILLET Vanessa pouvoir à FAURE Christophe.  
**Absentes :** CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia.  
**Secrétaire de Séance :** Mme BARRE Sylvie

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 janvier 2019 est approuvé.*

### SYGRED (SYNDICAT DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LA DRÔME) – ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le SYGRED (SYndicat de Gestion de la Ressource en Eau dans la Drôme) a déposé une demande en vue d'obtenir une autorisation unique de prélèvements pour l'irrigation à des fins agricoles, dans le bassin versant topographique du secteur Drôme des Collines (hors prélèvement dans le Rhône ou l'Isère) pour une durée de 3 ans, sur 42 communes du Département de la Drôme et 4 communes du département de l'Isère. A travers cette demande il représente tous les irrigants agriculteurs ou syndicats d'irrigation.

L'enquête publique a lieu du 11 février au 14 mars 2019 inclus. Le Conseil donne un avis favorable à ce dossier, avec 21 voix pour et 5 abstentions (Daniel BETTON, Franck BRECHBÜHL, Véronique GRANGER, Annie GUIBERT et Serge RIOUX).

### ARCHE AGGLO – CONVENTION DE SOUTIEN TECHNIQUE

La commune a adhéré en 2018 au service soutien technique d'ARCHE Agglo pour la gestion de la voirie et ses dépendances, qui propose une mission d'assistance technique et de conseil.

La mission de soutien technique aux communes donne lieu à rémunération de l'Agglomération.

Cette participation de la commune, est calculée ainsi :

- pour des travaux de moins de 12 520 € HT: rémunération de 1/10ème du montant HT des travaux réalisés, + 3 % de ce même montant (exemple pour 10 000 € de travaux, montant de la rémunération = 1 000 € + 300 €, soit 1 300 €)
- à partir de 12 520 € HT, application d'un forfait de 1 252 € + 3% du montant HT des travaux réalisés (exemple pour 20 000 € de travaux, montant de la rémunération = 1 252 € + 600 € = 1 852 €)
- Conseils techniques, administratifs, montage des marchés à bons de commande et accords-cadres, tarification à la 1/2 journée ou à la journée, en fonction du temps réellement passé par le technicien : 1/2 journée est de 200 € HT et journée de 400 € HT

Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce service de soutien technique aux communes pour l'année 2019.

### SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT – CONVENTION AVEC LA VILLE DE TAIN

L'agglomération d'assainissement de Tain l'Hermitage dont fait partie la commune de Mercuriol procède actuellement à la réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées.

Les enjeux principaux techniques et administratifs de l'étude concernent :

- L'amélioration de la performance globale du système d'assainissement de l'agglomération
- L'amélioration de la connaissance du patrimoine en place dont l'intérêt est renforcé par les enjeux techniques cités plus haut ;
- La mise en place d'un plan de gestion (avec programme de travaux) à l'horizon 20 ans, en prenant en compte les besoins de travaux sur les réseaux (renouvellement, réhabilitation, extension) et sur les ouvrages (construction, réhabilitation) du système d'assainissement de l'agglomération ;
- La régularisation de l'autorisation administrative du système d'assainissement et la mise à jour du plan de zonage d'assainissement Eaux Usées / Eaux Pluviales.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de signer la convention proposée par la Ville de Tain l'Hermitage afin de fixer les modalités de répartition financière de la réalisation du schéma directeur d'assainissement de l'agglomération Tain-l'Hermitage – Mercuriol-Veaunes entre les deux Communes.

Le coût total de l'étude est estimé à 155 750 € HT. Des demandes de subventions ont été déposées à l'Agence de l'Eau et au Département.

La répartition financière se fera entre les deux Communes après déduction des subventions perçues de la façon suivante :

- Tain l'Hermitage : 75 %
- Mercuriol-Veaunes : 25 %

### CDG 26 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION

Le Centre de Gestion de la Drôme propose aux collectivités d'assurer la fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Ces missions sont confiées à un intervenant qualifié de la cellule sécurité et conditions de travail du CDG 26, intervenant en qualité d'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI).

A ce titre,

- il est chargé de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité du travail dans la fonction publique territoriale,
- il propose à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels et en cas d'urgence, les mesures immédiates qu'il juge nécessaires,
- il donne un avis sur les règlements et consignes (ou tout autre document) que l'autorité envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité,
- il assiste avec voix consultative, aux réunions du Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et participe à la délégation chargée de l'enquête en matière d'accident,
- il intervient, en cas de désaccord entre l'autorité territoriale et le CHSCT dans la résolution d'un danger grave et imminent,

- chaque intervention de l'ACFI donne lieu à la rédaction d'un rapport, d'un compte rendu ou d'un relevé de mesure urgente adressé à l'autorité territoriale de la collectivité ainsi qu'au médecin de prévention.

Le tarif forfaitaire de ce service, comprenant les inspections, les déplacements et les frais administratifs, s'élève à 588 €.

Le conseil accepte, à l'unanimité, la mission proposée par le Centre de Gestion de la Drôme.

### PERSONNEL - PARTICIPATION FINANCIERE « GARANTIE PREVOYANCE »

La commune adhère depuis de nombreuses années à un contrat de prévoyance collective maintien de salaire auprès de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) proposant une garantie de 90 % des indemnités journalières + l'invalidité avec un taux à 1,66 % en 2019 à la charge exclusive de l'agent.

Celui-ci permet aux agents titulaires de la collectivité de compléter leur salaire en cas d'arrêt de travail de plus de 90 jours.

Le Conseil, considérant l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion, décide à l'unanimité, de verser une participation mensuelle de 10 € à compter du 1er avril 2019 à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

### ACHAT DE TERRAIN

La propriétaire du terrain situé à proximité du rond-point de la sortie d'autoroute où se sont installés des gilets jaunes, puis des marginaux, informe par courrier avoir déposé plainte en Gendarmerie.

Elle est disposée à céder ce terrain à notre commune pour l'euro symbolique. Il s'agit des parcelles cadastrées A 1262 et A 1264 d'une superficie totale de 1178 m<sup>2</sup>.

Le Conseil accepte, avec 25 voix et 1 abstention (Jean-Marc VESCOVI) d'acquiescer ce terrain à l'euro symbolique.

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15. ■*



## Séance du 8 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 2 avril 2019  
**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, MICHELAS Sébastien, RABEYRIN Robert, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.  
**Excusés :** TROUILLET Vanessa pouvoir à PONTON Agnès, RIOUX Serge.  
**Absentes :** CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia.  
**Secrétaire de Séance :** Mme BARRE Sylvie

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 mars 2019 est approuvé.*

### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Les comptes administratifs 2018 des budgets Commune, Service Assainissement et Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés.

Les résultats de clôture sont les suivants :

**BUDGET PRINCIPAL :**

- excédent de fonctionnement : 578 622,79 €
- excédent d'investissement : 1 184 520,77 €

Vote pour à l'unanimité

**BUDGET ASSAINISSEMENT :**

- excédent de fonctionnement : 13 839,22 €
- déficit d'investissement : 172 779,93 €

Vote pour à l'unanimité

**BUDGET MULTISERVICES :**

- excédent de fonctionnement : 6 246,40 €
- excédent d'investissement : 28 112,51 €

Vote pour à l'unanimité

### AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2018

Les membres du conseil municipal décident d'affecter les résultats d'exploitation 2018 ainsi qu'il suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

- Solde disponible, affecté comme suit : 578 622,79 €
- section d'investissement (compte 1068) 400 000,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) 178 622,79 €

Vote pour à l'unanimité

### BUDGET ASSAINISSEMENT

- Solde disponible, affecté comme suit : 13 839,22 €
- section d'investissement (compte 1068) 0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) 13 839,22 €

Vote pour à l'unanimité

**MULTISERVICES :**

- Solde disponible, affecté comme suit : 6 246,40 €
- section d'investissement (compte 1068) 0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) 6 246,40 €

Vote pour à l'unanimité

### TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2019

Le Conseil décide à l'unanimité le maintien des taux des trois taxes directes locales votés en 2018 pour l'année 2019, ainsi qu'il suit :

- Taxe d'Habitation : 5,67 %
- Foncier Bâti : 7,67 %
- Foncier Non Bâti : 42,97 %

### BUDGETS PRIMITIFS 2019

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2019 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes) :

## BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement : 1 875 044,71 €
- Section d'investissement : 2 654 014,61 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT :

- Section de fonctionnement : 158 643,65 €
- Section d'investissement : 254 528,15 €

## BUDGET MULTISERVICES :

- Section de fonctionnement : 19 875,64 €
- Section d'investissement : 39 465,55 €

## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'ÉGLISE – ACHAT DE TERRAIN

Dans le cadre de la finalisation du projet d'aménagement de la rue de l'église (du nouveau giratoire vers l'église), il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle de terrain en bordure de la route des Pends afin de pouvoir réaliser les aménagements prévus au projet.

Le document d'arpentage réalisé par DMN Géomètres montre qu'il est nécessaire d'acquérir 40 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée D 45.

Le conseil décide à l'unanimité d'acquérir les 40 m<sup>2</sup> nécessaires à la réalisation du projet au prix de 2 € le m<sup>2</sup>.

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h40.*

## Séance du 4 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 4 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 28 mai 2019

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, MICHELAS Sébastien, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** GUIBERT Annie pouvoir à BLAISE Véronique, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, RABEYRIN Robert pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, VERSCHEURE Philippe pouvoir à DESSITE Alain, CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia, TROUILLET Vanessa.

**Secrétaire de Séance :** Mme BARRE Sylvie

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 avril 2019 est approuvé.*

## ARCHE AGGLO – CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE

ARCHE Agglo, en tant qu'autorité organisatrice de mobilité, assurera la gestion du transport scolaire des élèves habitant et scolarisés sur le territoire à partir de septembre 2019.

Pour assurer cette prise de compétence, ARCHE Agglo a voté le 03 avril 2019 un règlement des transports scolaires. Celui-ci

définit les règles en matière de tarification, d'accès, de création et de modification de service. Il prévoit, entre autre, la possibilité pour les communes de devenir Autorité Organisatrice de Second rang via une convention (AO2).

La convention d'AO2 a vocation à clarifier les relations entre les communes et ARCHE Agglo concernant l'organisation des transports scolaires. Ainsi, les communes pourront donner un avis sur les créations et modifications de service et seront acteurs de proximité, ce qui garantira la prise en compte et l'anticipation des évolutions des services de transport scolaire.

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention AO2 proposée par ARCHE Agglo qui définit les modalités juridiques, administratives et financières.

## CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE – CHOIX DU GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Dans le cadre du programme de travaux concernant la création du groupe scolaire et de la bibliothèque un marché public global de performance pour la conception, la réalisation et le suivi de la maintenance a été lancé.

Aujourd'hui, après sélection des candidats, après audition des trois groupements, après étude des projets rendus et classement de ceux-ci, en fonction des critères définis dans le règlement de la consultation, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le choix du Groupement d'entreprises.

Les trois groupements sont :

- ICARE Développement avec un montant HT de 3 998 229,16 € pour la conception-réalisation et de 22 800 € pour l'exploitation-maintenance sur une durée de 36 mois,
- BERTHOULY Construction avec un montant HT de 4 328 000,00 € pour la conception-réalisation et de 50 000 € pour l'exploitation-maintenance sur une durée de 36 mois,
- EIFFAGE Construction avec un montant HT de 4 710 000,00 € pour la conception-réalisation et de 44 700 € pour l'exploitation-maintenance sur une durée de 36 mois.

Le Conseil opte avec 24 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE) pour le Groupement dont le mandataire est ICARE Développement. Mme GIOVANE précise qu'elle n'est pas contre le projet porté par le groupement ICARE, mais qu'elle regrette qu'il n'y ait pas de cantine dans le projet.

## CONSTRUCTION DU COLLÈGE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT ET ARCHE AGGLO

Le Département a lancé les études de programmation du futur collège sur notre commune.

Il propose, à l'instar de ce qui a été fait pour le collège de St-Donat, une convention qui permet de lister les engagements de chacun sur ce projet.

Il est proposé que ARCHE Agglo se charge de l'achat de l'ensemble foncier nécessaire au projet et finance tous les aménagements hors de l'enceinte du collège (le parvis, l'aire de bus, les voiries et chemins d'accès, les espaces verts et publiques, les parkings autre que ceux du personnel du collège). La commune prend en charge la viabilisation de ces terrains.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention avec le Département et ARCHE Agglo permettant de lister les engagements de chacun sur le projet de construction d'un collège à Mercuriol-Veaunes.

## URBANISME – OBLIGATION DE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE A L'ÉDIFICATION D'UNE CLÔTURE

Dans le cadre de l'application de la réforme des autorisations d'urbanisme, l'édification des clôtures est dispensée de toute formalité, sauf dans certains secteurs sauvegardés, les sites inscrits ou classés.

Néanmoins, le Conseil Municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration sur son territoire en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme.

Il est précisé qu'au sens de l'urbanisme, constituent des clôtures : les murs, murets, treillis, pieux, palissades, grilles, barbelés, grillages, portes de clôture destinés à fermer un passage ou un espace. En revanche une haie vive n'est pas considérée comme une clôture.

Instaurer la déclaration de clôtures permettra à M. le Maire de faire opposition à l'édification lorsque celle-ci ne respecte pas les prescriptions des documents du Plan Local d'Urbanisme ou si la clôture est incompatible avec une servitude d'utilité publique, de manière à éviter la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux.

Le Conseil, avec 24 voix pour et 1 abstention (Serge RIOUX), décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable, à compter du 15 juin 2019, sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R421-12 du code de l'urbanisme.

## PERSONNEL – AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ASSISTANCE RETRAITE

Par la convention assistance retraite 2015-2017, approuvée par délibération le 17 juin 2015 par la commune de Mercuriol, puis le 29 février 2016 par la commune nouvelle, le Centre Départemental de Gestion assiste la commune pour la gestion des dossiers de retraite, en application de la loi n° 209 du 19 février 2007 et de l'article 24 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, en assurant la réalisation complète de ceux-ci.

Considérant la fin de validité de ladite convention au 31 décembre 2017 prorogée par voie d'avenant pour l'année 2018, Considérant que dans l'attente de la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de la CNRACL définissant les nouvelles modalités d'intervention du Centre de Gestion sur les dossiers CNRACL pour le compte des collectivités et établissements affiliés qui le lui demandent, il importe de poursuivre la réalisation et le contrôle des missions proposées aux collectivités et établissements publics en matière de retraite,

Considérant le nouveau service mis en place par la CNRACL pour les dossiers de Qualification des Comptes Individuels Retraite (QCIR) et la délibération du Conseil d'administration du CDG 26 n°2019-11 du 6 février 2019 fixant la tarification de cette nouvelle mission d'intervention,

Le Conseil autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention assistance retraite CNRACL proposé par le Centre de Gestion de la Drôme prorogeant la convention jusqu'au 31 décembre 2019 et intégrant le nouveau service QCIR de la CNRACL.

## PERSONNEL – PROCÉDURE DU CDG 26 POUR LA MISE EN CONCURRENCE CONTRAT GROUPE RISQUE PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Depuis le décret n°2011-1474 paru le 10 novembre 2011 les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à des contrats d'assurances destinés à couvrir le risque santé et/ou le risque prévoyance de leurs agents.

Pour mémoire, la commune participe depuis le 1er avril 2019

à la couverture de prévoyance à hauteur de 10 € mensuel par agent.

Le Centre de Gestion de la Drôme se propose de réaliser une mise en concurrence afin d'aboutir à la conclusion de contrats d'assurances pour le risque Prévoyance et pour le risque Santé à l'échelle du département.

Il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération.

A l'issue de la consultation, les garanties et les taux de cotisation de l'offre retenue seront présentés aux collectivités qui auront alors l'entière liberté d'adhérer ou non à la convention qui leur sera proposée.

Le Conseil décide à l'unanimité de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque Prévoyance et Santé que le Centre de Gestion de la Drôme va engager conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

## BUDGETS – ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Centre des Finances Publiques a transmis des listes de demande d'admissions en non-valeur des titres non recouvrables et une liste de créances éteintes pour le budget Principal de la commune et pour le budget Assainissement.

Sur sa proposition, il est demandé au conseil municipal de statuer sur l'admission en non-valeur des créances suivantes :

- Budget Principal : exercices 2013 à 2019 pour un total de 479,88 €,
- Budget assainissement : Exercices 2010 à 2016 pour un total de 1 211,20 €.

Et sur les créances éteintes :

- Budget Assainissement : exercices 2013 à 2017 pour un total de 650,26 €.

Le Conseil décide à l'unanimité d'inscrire ces sommes au compte 6541 « créances admises en non-valeur » et 6542 « Créances éteintes ».

## BUDGET ASSAINISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Afin de passer les écritures d'admission en valeur et de créances éteintes demandées par le Centre des Finances Publiques, il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants :

**Crédits à ouvrir :**

- Chapitre65–Article6541 «créances admises en non-valeur»: 1 211,20 €
- Chapitre 65 – Article 6542 « Créances éteintes » : 650,26 €

**Crédits à réduire :**

- Chapitre 011 – Article 6378 « Autres taxes et redevances » : 1 861,46 €

## EAUX DE LA VEAUNE – DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT

Le Syndicat des Eaux de la Veauve nous a adressé une demande de dégrèvement d'une administrée.

Cette personne a subi une fuite d'eau qui a entraîné une surconsommation d'eau de 199 m<sup>3</sup> et sollicite la remise gracieuse de la redevance d'assainissement pour cette surconsommation.

Le Syndicat des Eaux de la Veauve a appliqué un dégrèvement de 147 m<sup>3</sup> sur la partie « eau potable ».

Le Conseil décide à l'unanimité d'appliquer le même dégrèvement sur la partie « eau assainie ».

## Eaux de la Veune – Demande de dégrèvement

Le Syndicat des Eaux de la Veune nous a adressé une demande de dégrèvement d'une administrée.

Cette personne a subi une fuite d'eau qui a entraîné une surconsommation d'eau de 50 m3 et sollicite la remise gracieuse de la redevance d'assainissement pour cette surconsommation.

Le Syndicat des Eaux de la Veune a appliqué un dégrèvement de 50 m3 sur la partie « eau potable ».

Le Conseil décide à l'unanimité d'appliquer le même dégrèvement sur la partie « eau assainie ».

## Jury d'assises – Année 2020

L'arrêté préfectoral du 14 mai 2019 fixe à 2 le nombre de jurés appelés à constituer la liste annuelle du jury d'assises pour la commune de Mercurol-Veaunes (391 pour le Département).

Le Conseil a procédé au tirage au sort de 6 personnes soit le triple du nombre fixé dans l'arrêté Préfectoral conformément à la demande de la Préfecture.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h25. ■

## Séance du 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 1er juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 25 juin 2019

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** GUIBERT Annie pouvoir à BLAISE Véronique, ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, ASTIER Fabrice.

**Absents :** CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, TROUILLET Vanessa.

**Secrétaire de Séance :** Mme BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 juin 2019 est approuvé.

Sur le choix du groupement d'entreprises pour la construction de la nouvelle école, Caroline GIOVANE remarque et souligne qu'elle s'est abstenue au nom des parents d'élèves qui regrettent qu'il n'y ait pas de cantine dans l'école et pas seulement en son nom.

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : le renouvellement des contrats PEC à l'école des Chassis. Accord à l'unanimité.

## CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT ET DE LA RÉGION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet visant à :

- Réaliser un nouveau groupe scolaire rassemblant les deux écoles actuelles dont une est située en zone inondable. Elle a été inondée plusieurs fois et nécessite l'évacuation des enfants en fonction des alertes météo,
- Réaliser une bibliothèque,
- intégrer ces deux bâtiments au futur quartier qui sera composé d'un nouveau collège et d'équipements publics existants (salle de spectacle et équipements sportifs) permettant ainsi de mutualiser les accès, le stationnement.
- Acheter les terrains nécessaires à ces réalisations.

Un marché global de performance pour la conception et la réalisation de ce projet a été attribué au groupement dont le mandataire est ICARE Développement pour un montant de 3 998 229,16 € HT réparti comme suit :

- Conception : 446 895,66 € HT
- Réalisation du groupe scolaire : 2 842 254,29 € HT
- Réalisation de la bibliothèque : 343 129,58 € HT
- Réalisation des aménagements extérieurs : 365 949,63 € HT

Le coût de l'achat des terrains s'élève à 323 567,05 €.

Le Conseil sollicite auprès du Département une subvention la plus élevée que possible pour :

- l'achat des terrains nécessaires à la réalisation de ce projet,
- la réalisation du groupe scolaire,
- la réalisation de la bibliothèque,
- la réalisation des aménagements extérieurs.

Sollicite auprès de la Région une subvention la plus élevée que possible sur l'ensemble du projet et demande également une subvention au titre du dispositif « Bonus Bourgs-centres ».

## PERSONNEL – CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes.

Une aide financière de l'Etat est consentie sur ce type de contrat et des exonérations de cotisations sont appliquées.

Le Conseil décide de renouveler les postes Parcours Emploi Compétences (PEC) à l'école intercommunale des Chassis pour l'année scolaire 2019/2020 :

- Fonction d'ATSEM à raison de 35 heures par semaine,
- Service et surveillance des enfants de la cantine et entretien ménager de l'école à raison de 22,50 heures par semaine.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h20.

**Domaine Gilles Robin**

Espace dégustation et vente

04 75 08 43 28  
06 80 01 28 05

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

**RIOU TP**  
TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT

Pierre-Damien RIOU  
55, impasse des Oiseaux  
26600 MERCUROL/VEAUNES  
Tél. +33(0)6 80 32 45 95  
riou.tp@orange.fr

Siren 753 372 234 00017

TERRASSEMENT  
VRD - ASSAINISSEMENT  
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR  
DÉMOLITION  
LOCATION ENGINS AVEC CHAUFFEUR  
GOUDRONNAGE

26600 MERCUROL/VEAUNES  
Tél. +33(0)6 80 32 45 95 - riou.tp@orange.fr

**SN COMPTOIR RHODANIEN**

ZONE ARTISANALE  
26600 TAIN-L'HERMITAGE  
TÉL. 04 75 07 00 50  
FAX 04 75 07 15 60

**Pauline**  
des morceaux de nature.  
CERISES  
ABRICOTS  
PECHES NECTARINES  
NOIX MARRONS

**SARL CHIFFLET**

CHAUFFAGES  
PLOMBERIE  
SANITAIRE  
ÉNERGIES RENOUVELABLES

SAINT-VALLIER

06 83 99 04 74 - j.chifflet@hotmail.fr

**VENTE ET DÉPANNAGE ELECTROMENAGER TV ET ANTENNE**

**GITEM**  
EURL Laurent BEAUD

610, Av du Vercors  
26600 MERCUROL

Tel/Fax. 04 75 07 40 67  
gitemmercurol@orange.fr

**NICOLAS AMATO**  
Horticulteur  
Plants de légumes et fleurs  
Ouvert aux particuliers  
VEAUNES 04.75.07.47.81

Saint-Clément  
695 route de Chantemerle • 26600 Mercurol-Veaunes  
Tél. 04 75 07 44 20 www.laterrine.fr

**Auberge paysanne**  
**LA TERRINE**  
Produits de la ferme

**M** Michélas St Jemms

**HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE  
SAINT-JOSEPH • CORNAS**

Bellevue Les Chassis - 26600 Mercurol-Veaunes  
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80  
e-mail : michélas.st.jemms@wanadoo.fr

**BigMat** OUVERT AUX PARTICULIERS

www.girardon.fr

MATÉRIAUX 04 75 07 81 30  
MENUISERIE 04 75 07 81 39

CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercurol-Veaunes

**MENUISERIE BOIS PVC**

Agencement, escalier, parquet  
**SARL Ets MANDON**  
Parc d'activités des Fleurons  
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49  
www.menuiserie-mandon.com

**Alliance2R**  
Du REVE à la REALITE

Neuf & Rénovation  
Déco  
Création  
Conseils

06 24 40 09 48  
www.alliance2r.net

**ENTREPRISE PIERRE LAGUT SARL**  
Au service des Particuliers, Entreprises et Collectivités

375 A Chemin Darmignon  
26600 CHANTEMERLE-LES-BLÉS  
Tél. 04 75 07 48 47 contact@lagut.fr

**Benoit LAGUT**  
06 36 94 67 34

TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENT  
CURAGE DE FOSSES  
ASSAINISSEMENT - VRD  
DÉBROUSSAILLAGE

MAÇONNERIE  
NEUF ET RESTAURATION  
TRAVAUX DE FACADE  
REFECTION DE TOITURES



### MVA : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

C'est avec un immense plaisir que le comité des fêtes MVA a proposé, au mois de mai et pour la première fois sur notre commune de Mercuriol-Veaunes, une course de caisses à savon !

L'idée soumise au sein de notre association a vite suscité enthousiasme et motivation de la part de la présidente et de toute l'équipe. Le résultat a été à la hauteur des espérances. Plus de 60 caisses ont pris le départ de ce « grand prix de Mercuriol », et un public nombreux a répondu présent malgré une météo plus que mauvaise. Nous remercions vivement tous les bénévoles, les membres des autres associations de la commune, les riverains, tous les habitants du village qui nous sont venus en aide, que ce soit de manière matérielle, en termes de présence, de prêts de terrain ou de matériels agricoles pour la mise en place et le bon déroulement de cette merveilleuse manifestation, sans oublier la municipalité et le département. Petit coup de projecteur sur certains équipages qui ont marqué les esprits avec leurs caisses « Les sapeurs-pompettes », « les indestructibles », « les Legos »... Encore un grand bravo !

Fin juin, nous nous sommes réunis pour la seconde édition de notre concours de pétanque qui s'est déroulée sous un soleil de plomb avec plus de 36°C au plus chaud de la journée ! Le succès est au rendez-vous, et nous sommes très fiers d'avoir pu, une nouvelle fois, mobiliser de nombreux mercurolois-veaunois, jeunes et moins jeunes... quels merveilleux

moments de partage intergénérationnel... rien ne pouvait nous faire plus plaisir que les sourires et la bonne humeur affichés ce dimanche-là.

Notre prochaine manifestation est maintenant fixée au 8, 9 et 10 novembre 2019 pour la traditionnelle Fête du Vin Blanc.

Nous avons programmé sur le week-end élargi, une soirée karaoké pour la 1ère fois à Mercuriol-Veaunes, une soirée humoristique en configuration cabaret et toujours en partenariat avec le Festival des Humoristes et le traditionnel corso du dimanche.

Nous avons déjà d'excellents retours à ce sujet, et pouvons annoncer que de nombreuses associations sont déjà partantes pour défiler à nos côtés avec un char fleuri.

Malheureusement le violent épisode de grêle du 15 juin dernier qui a touché notre commune et celles voisines, compromet la production de vin blanc doux mercurolois.

Nos pensées les plus positives accompagnent les vignerons, les agriculteurs, horticulteurs, les particuliers, et toutes les personnes qui auraient pu être touchées par ce traumatisme climatique... Nous leurs souhaitons beaucoup de courage.

Enfin pour conclure sur une note plus agréable, sachez que les portes de notre association sont grandes ouvertes, et que nous serions heureux de voir arriver de nouveaux membres. Soyez assurés de passer à nos côtés d'excellents moments.

A très bientôt

Malorie BUFFAT



### FARANDOLE « SOU DES ÉCOLES MERCUROL VILLAGE »



Attention veuillez noter notre nouvelle adresse mail : [contact@farandole-mercuriol.fr](mailto:contact@farandole-mercuriol.fr) et notre site web : <http://www.farandole-mercuriol.fr>.

Les autres jeux étaient également présents (structure gonflable, babyfoot, jeux en bois...), cette année nous avons même installé un circuit de kart dans l'école.

Cette année le thème mexicain a rencontré un vif succès.

Grâce aux recettes obtenues lors de ces différentes manifestations, nous avons pu financer différents projets et matériels au sein de l'école : Des tablettes Ipad, les classes vertes, des sorties ski, une sortie luge pour les plus petits, des sorties cinéma, cours de théâtre, pour les maternels une sortie à Circa' parc

Cette année FARANDOLE a financé deux classes découvertes (50 enfants) avec le thème « Arts de la scène » durant 5 jours dans le Gard (Méjannes-le-Clap). Nous tenons à remercier particulièrement les donateurs : « Caisse D'Épargne Loire Drôme Ardèche », « Les Ravioles de la Mère Maury », « BIGMAT Girardon », ainsi que la municipalité qui nous ont apporté leur soutien financier pour la réussite de ce projet. Sans oublier les Mercuriolais-Veaunois qui ont répondu présents lors de la vente de notre tombola pour cette sortie.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre assemblée générale fin septembre.

Toute l'équipe de Farandole vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances sous le soleil.

Comme chaque année, les enfants grandissent... Nous recherchons donc de nouveaux membres pour remplacer les futurs départs des papas ou mamans de l'école.



Un grand merci à tous les bénévoles et leur implication qui ont permis la réussite des manifestations. Merci également aux personnes qui soutiennent nos manifestations, ainsi qu'aux nombreux donateurs qui nous permettent de proposer de multiples sorties aux enfants de l'école du village.

Depuis le dernier bulletin de janvier, nous avons participé et organisé différents événements dans le village :

**Fin janvier**, nous avons réalisé notre traditionnel loto à l'Espace Eden. Comme chaque année une salle bien remplie. Dans une bonne ambiance, nous avons eu de nombreux gagnants. Les plus chanceux sont repartis avec une belle cave à vin (+ de 30 bouteilles offertes par les vignerons de la région), et d'autres avec 30 Kg de cassoulet. Chaque enfant a pu repartir avec un lot au cours d'une partie leur étant dédiée.

**Pour Carnaval en mars**, FARANDOLE à participer à la sortie réalisée dans le village par le Foyer Rural.

**Pour Pâques**, nous avons réalisé une grande vente de chocolats dans l'école pour aider au financement des sorties scolaires.

**En Mai**, pour immortaliser l'année scolaire des enfants nous avons fait intervenir un photographe dans l'école.

**En juin**, nous avons clôturé l'année scolaire avec notre traditionnelle fête de l'école.

Après la pluie pour la course de caisse à savon de MVA, la grêle pour la fête du four des amis de la tour, FARANDOLE a dû affronter la canicule. Nous avons dû nous adapter en urgence pour maintenir notre soirée, avec la mise en place de jeux d'eau pour rafraîchir les enfants.

Qui aurait parié sur une kermesse en maillot de bain ?



#### CONTACT

Malorie BUFFAT  
Présidente de MVA  
Comité des Fêtes  
06 71 24 59 06  
[mva26.president@gmail.com](mailto:mva26.president@gmail.com)





LA GRAPPE DORÉE

Bonjour à tous,  
L'année 2019 a commencé par le tirage des rois le 10 janvier, 78 personnes y ont participé.

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 janvier. 101 adhérents étaient présents. Le repas a été apprécié ainsi que le spectacle qui a suivi avec ANIMAZIC. Notre journée s'est terminée en dansant.

Au mois de mars, nous avons eu notre repas « grenouilles » à la table de Jean-Jacques à Saint-Donat. 52 personnes se sont régalingées. Merci à tous ceux qui ont participé aux covoitures.

Le 23 mai, pour fêter les anniversaires nous étions 82.

- Pour les 100 ans : POULENARD Léon,
- Pour les 90 ans : BETTON Jeanine, THIVOLLE Marcel,
- Pour les 85 ans : BANC André, COLONGE Pierre, DARONAT Paulette, LAFOND Berthe, REILLE Simone
- Pour les 80 ans : ALBANESE Willy, BOTTON Colette, COLONGE Marie-Jeanne, FAURE Simone, FAURE Michel, MONTZIKIAN Floria, PASCAL Marcel, PLEynet Bernard, ROUX Gérard, THIVOLLE Gilbert.

C'est une année exceptionnelle, il y a eu 18 anniversaires dont un centenaire.



Notre voyage annuel s'est déroulé en Espagne, dans les Grands Canyons Pyrénéens. 23 personnes se sont retrouvées pour des randonnées dans un lieu superbe, plein de paysages magnifiques, de cascades plus belles les unes que les autres.

Les Grillades ont eu lieu le jeudi 13 juin sous un beau soleil. Encore merci aux bénévoles pour leur participation à

la conception de la salade composée et aussi pour mettre les tables et faire une jolie salle.

## LE TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES

Notre année s'est terminée par notre traditionnel week-end du mois de juin, avec 52 personnes à la découverte de l'Auvergne. Quelques temps forts de ce séjour :

- Petits frissons (de froid) dans une coulée de lave à l'évocation de la vie des carriers et de la découverte de l'eau de Volvic,
- Quelques sensations fortes à Lemptégny lors d'une expédition explosive en remontant le temps,
- Une aventure sensorielle et émotionnelle avec « Volcan'express » à l'intérieur du volcan Lemptégny,
- Enfin pour terminer ce week-end, au sommet du Puy de Dôme, ce géant des Dômes nous a fait découvrir les volcans endormis de toute la chaîne des Puys.

Dans une très bonne ambiance, le beau temps était de la partie chacun et chacune étant ravis de cette sortie.

>>> P.27



Pour les prochains mois nous avons prévus :

- 12 septembre : anniversaire de Monsieur Léon Poulenard salle des fêtes de Veauunes.
- 17 septembre : journée aux Baux de Provence. Randonnée pour les uns et pour les autres visites
- 26 septembre : Méchoui à la salle de Veauunes.
- 3 octobre : sortie cabaret à Aix en Provence
- 7 octobre : semaine bleu avec les élèves CM1 ET CM2
- 8 novembre : préparation des bugnes à la salle Marcel Banc pour la fête du vin blanc.
- 20 novembre : soirée vidéo de nos sorties, salle Hermitage à 15h00.
- 24 novembre : spectacle « Les Bodins » à Saint-Etienne
- 12 décembre : goûter de Noël salle Hermitage à 15h00.
- 9 janvier 20 : Galettes des rois salle Hermitage.
- 26 janvier 20 : assemblée générale salle de Veauunes.
- 16 février 20 : loto salle de Veauunes.
- Tous les jeudis après-midi à la salle Hermitage se réunissent les joueurs de cartes et de jeux de sociétés. Un goûter est offert à chaque adhérent. Cette activité continue en juillet et en août.

Je remercie tous les membres du bureau pour leur implication dans notre belle association, ils font un travail remarquable. De nouvelles activités vont encore voir le jour.

Les séances de Danse en Ligne du lundi et mercredi se sont également terminées à regret... Nous avons remercié nos deux formatrices Nicole Théolaire et Suzanne Riffard qui animaient et orchestraient nos cours dans la salle de l'ex mairie de Veauunes. Nous reprendrons cette activité ouverte à toutes et à tous dès le lundi 9 septembre, ceci pour le coût de la carte d'adhérent 6 €.

Pour le prochain programme encore des surprises mais notez dès à présent :

- Assemblée Générale le vendredi 4 octobre à 19H,
- Loto le Dimanche 1er décembre,
- Réveillon de la St Sylvestre

Sans oublier nos ballades, le dernier dimanche de chaque mois, accessibles à tous et dont le contenu vous sera divulgué dès la rentrée à travers notre programme (disponible en mairie).

Toute l'Equipe de notre association vous souhaite de passer un bel été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.



## AMICALE BOULE

Cette année, notre amicale sportive, se compose de 36 licenciés et 42 cartes de membres.

D'octobre à janvier, l'activité s'est poursuivie par les compétitions A.S. avec 3 parties gagnées.

Grâce au temps clément, les entraînements 2 fois par semaine, ont pu voir une vingtaine de personnes.

Le samedi 9 Mars, 71 personnes ont participé au repas de début de saison servi par le traiteur Marmet.

Le 23 mars nous avons reçu un concours qualificatif quadrettes : 16 équipes en courses dont une équipe de Mercuriol-Veauunes, 79 repas préparés et servis par les membres du bureau et bénévoles.

Le 12 avril, 1er sociétaire avec repas offert le soir aux participants, 35 joueurs

repartis en 6 quadrettes et 4 triplettes.

Le 16 mai, Challenge Roffat, toujours un vif succès pour ce concours complet (5 équipes sur liste d'attente). Les joueurs des départements Drôme, Ardèche, Loire, Isère et même 2 équipes du Jura, se sont rencontrés, le soleil était de la partie.

Le 4 juin, dans le cadre de la "boule entraînement" nous avons organisé une rencontre avec le club de St Sorlin sur ses terres, compétition que nous avons baptisée "Challenge de l'Amitié". 30 personnes ont pris le car à 9h pour cette rencontre amicale.

A midi le repas a été apprécié, par une excellente paëlla. Le retour s'est effectué vers 19H30 avec le challenge de l'amitié, qui sera remis en jeux lors de la saison 2020 à Mercuriol-Veauunes.

Tous ont été enchantés de cette jour-

née innovante.

Le 7 juin, concours sociétaires et amis, associé au challenge Mariusse. C'est 30 joueurs qui sont venus passés l'après-midi, repartis en 6 quadrettes et 2 doublettes.

La société a été représentée aux compétitions pré-fédérale et fédérale. Toutes nos félicitations aux joueurs et plus particulièrement à Jean Paul Billon qui s'est qualifié pour le fédéral simple, éliminé ensuite en 8ème de finale.

Nous rappelons que la boule entraîne-ment se déroule les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 18h selon la saison. Le prix des cartes restent inchangées (18€) les licences sont à 59€, 36€, 30€.

L'Amicale Boules vous souhaite de bonnes vacances.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2019

### A LA DÉCOUVERTE DES « SEIGNEURS DE VEAUNES »



Après le succès de son exposition « Veauunes autrefois » sur la vie du village au XIX<sup>ème</sup> siècle, le Télégraphe de Veauunes vous propose une nouvelle découverte de Veauunes à travers ses anciens

« seigneurs » pour les journées du patrimoine 2019.

Ainsi le 22 septembre 2019, de 10h à 17h, nous vous proposons diverses animations (visites guidées, randonnées patrimoine, exposition) dont le point d'orgue est la visite des extérieurs du Château de Veauunes et de nouveaux panneaux d'expositions présentant les plus illustres Seigneurs de Veauunes.

Nous vous donnons rendez-vous sur le parvis de l'église pour l'ensemble des activités.

#### AU PROGRAMME

10h-12h30 et 14h-17h : visite libre de l'église du village

(panneaux d'expositions et commentaires des bénévoles)

10h, 11h, 14h, 15h et 16h : départ des visites guidées des extérieurs du Château et exposition « les seigneurs de Veauunes »

11h et 15h : départ des randonnées jusqu'au lavoir du Village. Découverte de l'histoire du village (la rivière Veauune, le Télégraphe de Chappe, les maisons fortes...)

Le Télégraphe de Veauunes remercie chaleureusement les propriétaires du Château !

Nous invitons toute personne, tout âge confondu, à venir se joindre à nous pour bénéficier de bons moments de détente. Pour tous renseignements : tél 06 08 71 81 56

**LES ACTIVITÉS DU PREMIER SEMESTRE EN IMAGES**

La cabane des amoureux a un toit ! Elle a maintenant fière allure la « cabane des amoureux » au pied de la Tour. Il a fallu trois journées complètes pour poser la charpente, brosser les tuiles anciennes et les poser. La commune a fourni chevrons et voliges, Alain et Sylvette Chalaye les tuiles (plus de 200 ans), Claude Fourel le bois des poutres, les amis de la tour leur énergie et leur savoir-faire, le tout dans la bonne humeur habituelle.

**OPÉRATIONS ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS SITES**

Le 30 mars grosse opération sur le site de la Tour, avec le renfort de nouveaux amis riverains de la tour. Le 20 avril, fauchage de l'herbe et nettoyage à la Chapelle St Pierre et au lavoir de Veunes.

**LES NOUVEAUX ESCALIERS DES REMPARTS**

Les Amis de la Tour travaillent avec la commune depuis deux ans pour la réfection des escaliers des remparts qui conduisent à la Tour et qui étaient devenus dangereux. Réalisés par la commune à partir des propositions de l'association, ils permettront aux nombreux promeneurs de gravir des marches esthétiques avec éclairage incorporé, plus aisément et en toute sécurité. Inauguration officielle à la rentrée prochaine.

**15 JUIN : LA 7ÈME FÊTE DU FOUR ET DU PAIN**

Beau succès pour ce rendez-vous annuel, malgré les intempéries. Les amis de la tour et leurs complices boulangers se sont surpassés pour faire face en déplaçant le repas à la salle du gymnase, afin que tout se déroule en toute sécurité. Certaines animations extérieures ont dû être annulées : exposition d'objets, d'outils, souvenirs retraçant 100 ans à Mercurol-Veunes, le tour du village en calèche... Mais la matinée a pu se dérouler devant le four. Les amateurs de bons pains et pognes préparés et cuits au four sont venus nombreux. Les Amis de la Tour remercient tous les participants venus malgré la météo défavorable. Plus de 170 repas ont été servis, et la chorale La Bergeronnette de Larnage, qui dans une salle un peu exigüe et bruyante, a mis l'ambiance avec grand talent en fin de repas.

A noter aussi la présentation d'une magnifique maquette du site de la tour réalisée par Lionel Fichant, un passionné de modélisme originaire de l'Ain. Il envoie enfin un message de solidarité à tous ceux qui ont été éprouvés par la grêle.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU 2019**

- Co-présidents : Alain Chosson et Alain Junique
- Vices-présidents ; Christian Pailhary (coordination des chantiers) et Jean-Michel Peyrache (coordination des animations)
- Secrétaire : Josette Chalaye
- Secrétaire adjointe : Élisabeth Maurin
- Trésorière : Sylvette Chalaye
- Trésorier adjoint : Frédéric Arnaudon
- Membre du bureau (liaison avec MVA) : Sylvie Pailhary.
- Autres membres du conseil d'administration : Marie France Rioux, Albert Chevrot, Marcel Pascal



Contact : [lesamisdelatour.mercurol@gmail.com](mailto:lesamisdelatour.mercurol@gmail.com)



**Mercurol Automobile**

**VENTE VÉHICULES NEUFS**

REPARATION ENTRETIEN CARROSSERIE PARE-GLACE PNEUS

OCCASIONS RÉCENTES TOUTES MARQUES

590 AVENUE DU VERCORS 26600 MERCUROL 04 75 07 41 03

**MAÇONNERIE MERCUROLAISE**

Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture

**CASO PAOLO père & fils**

sarlmercurolaise@orange.fr facebook menuiserie mercurolaise

26600 MERCUROL-VEAUNES - 04 75 07 70 18

**SAS Jean-Noël DELSARTE**

Électricité générale Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge 26600 Mercurol-Veunes

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - [jndelsarte@orange.fr](mailto:jndelsarte@orange.fr)

**TransMobilité**

Transport de Personnes à Mobilité Réduite AVEC ou SANS Fauteuil roulant

Tel: 06 03 15 77 97 email: [transmobilitedesvallées@gmail.com](mailto:transmobilitedesvallées@gmail.com)

**éclairage sportif éclairage public**

**électricité mabboux**

100 route de Paturel - 26600 Érome

Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98

Email : [electricite.mabboux@orange.fr](mailto:electricite.mabboux@orange.fr)

Qualification M3 - TN3

**L'Informatique chez Vous**

Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne. Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation Initiation-Formation Assistance Maintenance

06 63 58 71 77

[informatique.chezvous@orange.fr](mailto:informatique.chezvous@orange.fr)

Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercurol

**Hermitage Saint Joseph**

Crozes Hermitage

DOMAINE DES REMIZIÈRES

CAVE DESMEURE

Vignerons Récoltants

Cave Desmeure

Domaine des Remizières

Route de Romans

26600 MERCUROL-VEAUNES

Tél. 04 75 07 44 28

Fax 04 75 07 45 87

[contact@domaineremizieres.com](mailto:contact@domaineremizieres.com)

[www.domaineremizieres.com](http://www.domaineremizieres.com)

**DOMAINE DE LA VILLE ROUGE**

Crozes-Hermitage - Saint-Joseph - Vin de pays de la Drôme

355, route de la ville rouge 26600 MERCUROL-VEAUNES

Tél : 04 75 07 33 35

email : [la-ville-rouge@wanadoo.fr](mailto:la-ville-rouge@wanadoo.fr)

**S.A.S. ROFFAT depuis 1962**

carrières – transport – T.P.

07 : Lamastre 30 : Saint Alexandre

26 : Mercurol-Veunes – Puygiron – Divajeu

Tel : 04.75.07.83.50

**ROFFAT T.P.**

Carrière de Mercurol

Réalisation de gabions

Démolition

Chantier de concassage mobile au stade Vélodrome Marseille

Terrassement / canalisation

Chantier de concassage mobile sur déviation Davézieux

## LE FOOTBALL CLUB HERMITAGE



Une nouvelle saison se termine pour le Football Club Hermitage. Et si les résultats sportifs ont été plus que satisfaisants pour bon nombre de nos équipes, notamment du côté des jeunes, c'est hors des terrains que joueurs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles se sont illustrés. En effet, le 15 juin, un tournoi jeunes solidaire a été organisé et les recettes (700 €), récoltées grâce aux inscriptions des clubs participants, ont été entièrement reversées à la Ligue contre le cancer de la Drôme et de l'Ardèche.

Période de vacances oblige, les entraînements reprendront en septembre pour la plupart des équipes. Pour les joueurs et joueuses intéressés, nous vous invitons à vous tourner vers les responsables de catégorie ou via notre page Facebook "Football Club Hermitage".



## ARC EN CIEL



Yoga relaxation méditation en pleine conscience, une petite pause. Nous vous souhaitons un bel été. De retour en septembre !



## ACCA MERCUROL

**2018/2019 : une saison cynégétique sans incident. Une assemblée générale le 14 Avril, source de vœux pour l'année à venir !**

Pour ma part, j'ai quelques sujets de réflexions à exprimer :

La chasse est une composante de la ruralité et quelques années en arrière bien comprise. Aujourd'hui c'est un peu différent avec la venue dans les villages de citadins. Ces deux dernières années j'ai reçu des appels téléphoniques de personnes inquiètes me demandant quels étaient les jours de chasse. J'ai aussi entendu des promeneurs s'exclamer à la suite d'une détonation.

Je tiens à rassurer ces mêmes personnes. Les chasseurs, bien qu'ayant eu parfois mauvaise presse (c'est surtout

le fait d'individus hostiles ou ayant une méconnaissance du sujet) sont des gens sérieux et responsables.

La chasse est actuellement classée association agréée au titre de la protection de l'environnement. Dans la Drôme chaque association communale de chasse agréée (A.C.C.A.) dépend de la fédération des chasseurs du département (F.D.C. 26). Avec elle ce sont des milliers d'informations recueillies : gestion des habitats, gestion des espèces, suivi sanitaire de la faune sauvage ... C'est aussi la sécurité à la chasse, la cohabitation avec les autres usagers de la nature.

En 2018 l'A.C.C.A. de Mercurol comptait 68 chasseurs. 113 représentants de la faune sauvage (gibiers) de l'alouette au lièvre ont été prélevés ainsi que 195 espèces susceptibles d'occasionner des

dégâts (nuisibles et déprédateurs\*), c'est aussi 3 sangliers, 8 chevreuils (plan de chasse) pour une gestion de l'espèce. 30 renards\* dont 12 en chasses organisées (15 battues représentant 182 journées / hommes et 7507 heures) et 166 corneilles.

- La sécurité : Mise en place de 10 miradors de battues supplémentaires (total de 23) pour un tir de proximité "fichant".

- Les responsables de ces battues au nombre de 5 ont tous reçu une formation. Des consignes très strictes sont données à chaque fois.

Il y a encore beaucoup à dire sur notre passion pour la nature et sa pratique.

Si des personnes veulent en savoir plus, elles peuvent contacter les représentants des chasseurs. Ceux-ci se feront un plaisir de les renseigner, voire même les inviter.



\* Déprédateur : qui commet des dommages à la propriété d'autrui.  
\* Renard : en plus de ses méfaits dans les poulaillers, il est un vecteur possible de l'échinococcose. Il faut éviter de consommer les fruits forestiers bas (fraises, mûres ...).



## FOYER RURAL



Les vacances d'été arrivent à grand pas et le temps est venu de retracer les animations ou les activités qui ont animé notre commune.

En Novembre 2018, notre participation au Corso du village a réjoui les jeunes filles et même les mamans de celles-ci qui ont bien voulu meubler les rangs.

En Janvier 2019, notre traditionnelle bourse aux livres a encore rencontré un grand succès.

En Mars 2019, le carnaval a montré toutes ses couleurs en sillonnant les rues de notre charmant village pour terminer autour d'un verre que nous avons offert aux participants de tout âge et accompagnateurs en compagnie d'Olaf et d'un Minion.

En Avril 2019, le groupe des Majo'Dances, les fées line, ont à nouveau apporté leur dynamisme et charmant sourire au Corso de Beaumont Montoux qui a fini bien arrosé.

En Mai 2019, notre sortie en famille tout en étant transporté par les cars MERCIER jusqu'à Walibi Rhône-Alpes a affiché com-

plet avec 55 personnes sous un beau soleil. Un vif succès. Petits et grands étaient ravis.

Et tout au long de la saison, le badminton adulte, la gymnastique, le multi-sports, le badminton enfants, les majorettes, les travaux d'aiguilles et l'arts créatif ont parfaitement donné satisfaction aux participants. Nous remercions les encadrants et prestataires de services comme Seb Sports Evénements et l'école d'Escrime de Tournon qui ont contribué à cette réussite.

Alors devant ce dynamisme, je vous laisse admirer les œuvres de l'arts créatifs et vous donne rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures.



Toute l'équipe du Foyer rural vous souhaite de bonnes vacances et compte sur vous pour accorder un peu de temps au dynamisme de votre commune en rejoignant notre équipe en Septembre.

La présidente, Nathalie DERRE







**14 JUIN**

Une assemblée générale de 30 minutes chrono en main avec une participation historique de plus de 150 personnes attirées notamment par les délicieuses tapas préparées par l'équipe de Vanessa Trouillet.

Remise des titres, accueil du nouveau salarié Kevin Maitre, remerciement aux bénévoles, une soirée comme on les aime !

**FINALES**

Un cru exceptionnel ! Cette saison, ce sont 7 équipes jeunes qui ont accédé aux finales, dont 4 sont revenues avec des trophées.

- U13 féminine, CTC Championne Région 2
- U17 masculin, Champion 1ère série départementale
- U20 masculin, Champion Région 3
- U13 masculin, Champion 2ème Série départementale
- Et les U15 féminine, Vice-Championne Région 3

Malgré la descente des seniors garçons en Régional 2 qui correspond au niveau de formation du club, les équipes seniors garçons 2 et filles ont joué les phases finales ! Un doux vent de jeunesse souffle sur toutes les équipes du club dans l'objectif que s'était fixé l'équipe du président.

**OBE**

Cette année, le Basket Club Mercurool Chanos-Curson s'est ouvert au milieu scolaire.

L'Opération Basket Ecole (OBE) est une initiative lancée par la Fédération Française de Basket-Ball afin de permettre aux écoles de découvrir l'activité basket-ball. Sous la houlette de Dominique LASTES et Florian SERAFINI, environ 150 enfants ont pu participer à des cycles autour de cette pratique BASKET-BALL.

**MEJANNES LE CLAP**

Le club a organisé son traditionnel rendez-vous annuel sur le site de l'espace Gard Découvertes à

Méjannes le Clap. Une fois sur place, un accueil chaleureux et convivial nous attendait. Pour cette édition 36 adolescents de 14 à 20 ans ont participé à ce camp dont certains pour la 5ème fois.

Le séjour était organisé par Florian SERAFINI, épaulé à merveille par les encadrants.

Ce type d'évènement est un créateur de liens entre les adolescents, entre les encadrants, mais également entre les adolescents et les encadrants.



**BASKET ET SANTÉ**

L'an prochain, une formule Basket Santé va se mettre en place... on vous en dit plus dans quelques semaines... Le Basket Santé permet à toute personne jeune, adulte, senior, avec ou sans pathologie, souhaitant maintenir ou reprendre une activité physique régulière, d'être accompagnée.

**AGENDA**

Septembre : Soirée Mc Mercur pour la 1ère Journée de Championnat

Décembre : Matinée Huitre

Janvier : Théâtre

Février : Huitres

Mars : Loto



Plus d'info ?

La page FACEBOOK du club pour l'actualité de la semaine.



**TU VEUX JOUER AU BASKET ?  
APPELLE RAPHAËL AU 07 61 42 26 97 !**





### LE TRAMWAY

Le XIX<sup>ème</sup> siècle marque l'ouverture de Mercurol-Veunes sur le reste du monde, tout d'abord avec l'ouverture de la ligne de train Paris-Lyon-Marseille (PLM) mais également par la desserte plus locale d'une ligne de Tramway privée reliant Tain-Romans puis Saint-Donat.

En 1854, le Conseil municipal de ROMANS émet le vœu que la ville soit reliée à la station de chemin de fer de TAIN par un embranchement. Ce souhait de développement de tramway dans le département de la Drôme se traduit en 1891 par la création de la « Compagnie des chemins de fer de la Drôme » ayant pour objet « la concession, la construction et l'exploitation de tous autres tramways et de tous chemins de fer dans le département de la Drôme ». Ce sont ainsi 8 lignes qui virent le jour dans le Département. La ligne Tain l'Hermitage / Mercurol / Chanos-Curson / Beaumont-Monteux / Clérieux / Romans a été ainsi ouverte le 16 Juin 1894. Le parcours Tain / Romans avait une longueur de 18 kilomètres, et le trajet prenait alors plus d'une heure. Les voyageurs avaient le choix entre plusieurs classes et le prix variait également en fonction du trajet.



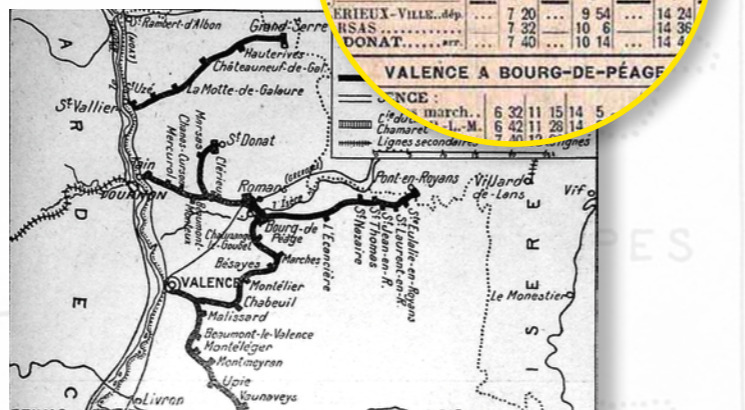
On pouvait également transporter des animaux, des denrées alimentaires, des matériaux. Très rapidement, le succès de ces lignes encourage à développer de nouveaux projets, ainsi, en 1896, fut ouvert un tronçon de 9 kilomètres reliant Clérieux à Saint-Donat.

En Février 1901, un autre arrêt facultatif a été demandé sur la ligne suite à une pétition des habitants de Mercurol, entre les gares des Audouards et Chanos-Curson, en face de la maison POUYET, ainsi qu'un train supplémentaire les Vendredis et Dimanches pour se rendre à Romans, jours de marché.

La faillite de la compagnie en 1920 sonna la fin progressive du fonctionnement de ces lignes. Le conseil Départemental qui reprend alors la gestion de ces lignes les remplace progressivement par des lignes d'autocar et ainsi naîtra la « régie de la Drôme ». La ligne Tain-Roman s'arrête ainsi définitivement en 1934.

Extrait du travail de Mémoire du Télégraphe de Veunes-2017

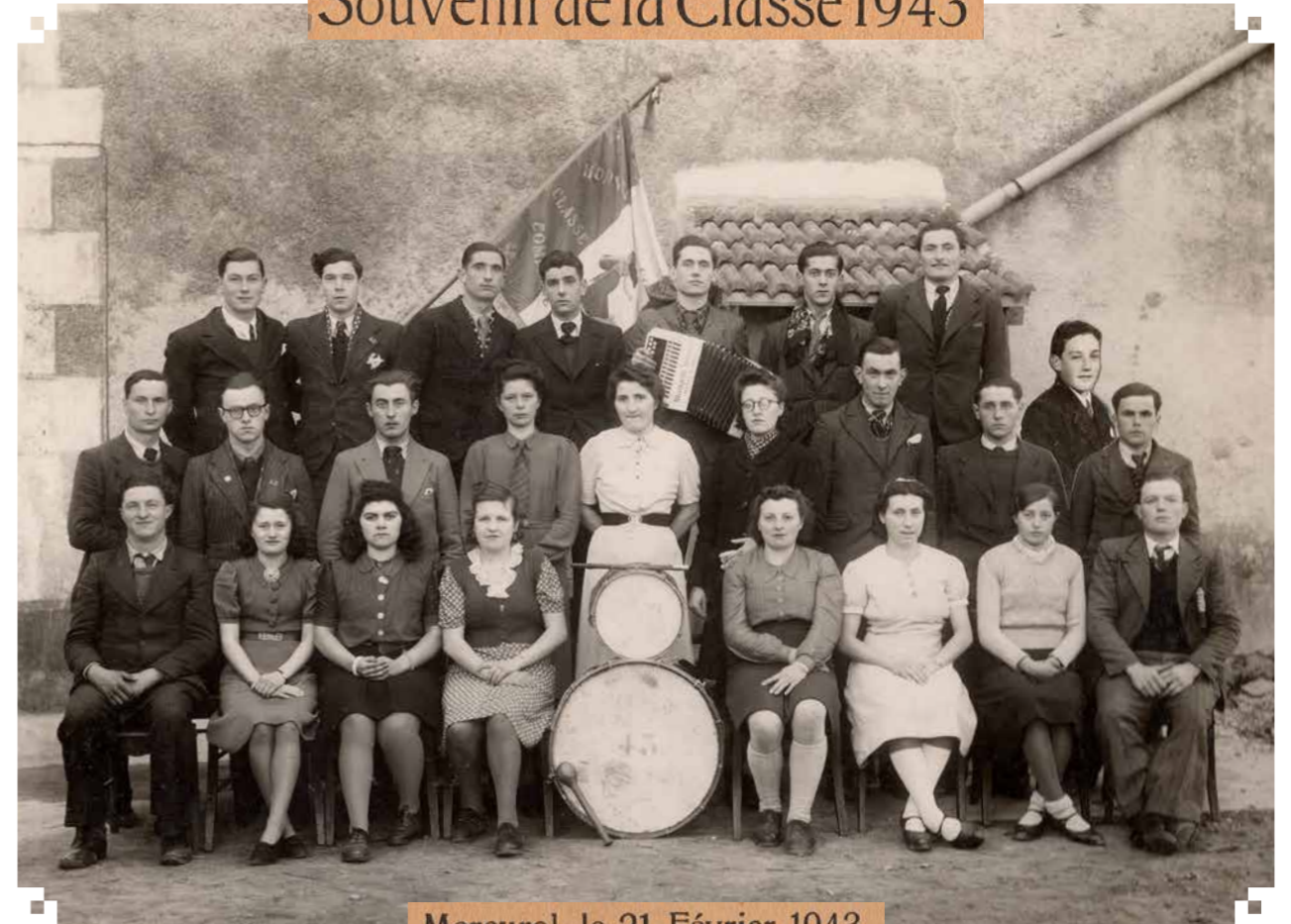
Table of railway timetables for the Drôme region, including routes like Romans to Tain and Clérieux to Beaumont-Monteux. A yellow circle highlights the Tain-Romans section.



Ci-contre : cartes Postales. Ci-dessus : horaires et carte des lignes des chemins de fer de la drôme. Sources : internet, la croix de la Drôme.



### Souvenir de la Classe 1943

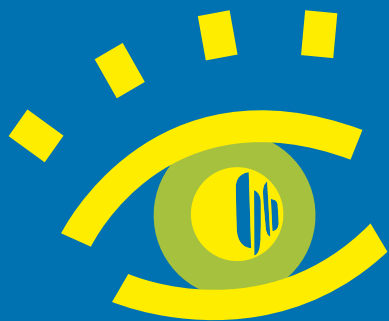


Mercurol, le 21 Février 1943



Nous avons retrouvé cette photographie de la classe 43 de Mercurol. Voici l'identification des personnes y figurant :

- 1- Raymond Chosson
- 2- Michel Chosson
- 3- Marcel Dupin
- 4- M. Brot
- 5- ?
- 6- Charles Drevetton (dit Lolo)
- 7- René Girard
- 8- Marcel Fournier
- 9- André Revol
- 10- Maurice Fombonne
- 11- Fernand Chaussin
- 12- Simone Neyret (ép. Cros)
- 13- Germain Roc
- 14- Louis Margier
- 15- André Figuet
- 16- Jean Blache
- 17- ?
- 18- Marius Courtial
- 19- Madeleine Peyrot (ép. Ponsonet)
- 20- M. Laur ant
- 21- Marcelle Blache (nom épouse)
- 22- Mlle Paquet (ép. Crouzet)
- 23- Pailharet (ép. Thivolle)
- 24- ?
- 25- Camille Patouillard



# À VOS AGENDAS !

**SAMEDI 24 AOÛT : FESTIVAL DES HUMORISTES** - 20h30 - Cabaret de septembre - Espace Eden

**VENDREDI 30 AOÛT : CONCOURS SOCIÉTAIRES**  
13h30 - Amicale Boule - Boulodrome

**VENDREDI 6 SEPTEMBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RURAL** - Salle Hermitage

**VENDREDI 13 SEPTEMBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - 18h - Amicale Boule - Gymnase Marcel banc

**JEUDI 26 SEPTEMBRE : MÉCHOUI** - 12h - Grappe Dorée - Salle des fêtes de Veunes

**VENDREDI 4 OCTOBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - 19h - Télégraphe de Veunes - Salle des fêtes de Veunes

**DIMANCHE 13 OU 20 OCTOBRE : MATINÉE TRIPES** - Téléthron - Gymnase Marcel Banc

**VENDREDI 8 NOVEMBRE : SOIRÉE KARAOKÉ-FÊTE DU VIN BLANC** - 20h30 - MVA - Espace Eden

**SAMEDI 9 NOVEMBRE : SOIRÉE CABARET HUMORISTIQUE- FÊTE DU VIN BLANC** - 20h30 - MVA - Espace Eden

**DIMANCHE 10 NOVEMBRE : CORSO - FÊTE DU VIN BLANC** - 14h - MVA - Village et Espace Eden

**DIMANCHE 17 NOVEMBRE : CONCERT "TÉNORS" KLUB 80** - Espace Eden

**MERCREDI 20 NOVEMBRE : SOIRÉE PHOTOS VIDÉOS** - 17h - Grappe Dorée - Salle Hermitage

**DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE : MATINÉ CAILLETES/BOUDINS** - Basket - Gymnase Marcel Banc

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE : REPAS TÉLÉTHON** - 12h - Téléthron - Salle des fêtes de Veunes

**DIMANCHE 8 DÉCEMBRE : AMIS DE LA TOUR**  
18h - Descente aux flambeaux - La tour

**SAMEDI 28 DÉCEMBRE : TOURNOI DE FUTSALL** - 9h - Fc Hermitage - Gymnase Marcel Banc

**MARDI 31 DÉCEMBRE : RÉVEILLON ST SYLVESTRE** - Vylaric Event - Espace Eden

**MARDI 31 DÉCEMBRE : RÉVEILLON ST SYLVESTRE** - Télégraphe de Veunes - Salle des fêtes de Veunes

**DIMANCHE 5 JANVIER 2020 : VŒUX DU MAIRE**  
10h30 - Mairie - Espace Eden

**JEUDI 9 JANVIER 2020 : TIRAGE DES ROIS** - 14h - Grappe Dorée - Salle Hermitage

**SAMEDI 11 JANVIER 2020 : THÉÂTRE : LE MARIAGE NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ** - 20h30 - Basket - Espace Eden

**DIMANCHE 19 JANVIER 2020 : LOTO** - 14h - Farandole - Espace Eden

**DIMANCHE 26 JANVIER 2020 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Grappe Dorée - Salle des fêtes de Veunes



Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire  
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Véronique Blaise, Nicolas Daujan, Laëtitia Debeaux, Véronique Granger, Annie Guibert, Christophe Faure, Alain Fleuret, Serge Rioux  
Crédits photos : mairie de Mercurol-Veunes, Dauphiné Libéré  
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11  
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 valence - 04 28 61 61 61  
Imprimé sur papier 100% recyclé

Mairie de Mercurol-Veunes  
1, place de la république  
26600 Mercurol-Veunes

Tél. 04 75 07 40 05

Email : [mairie@mercurol-veunes.fr](mailto:mairie@mercurol-veunes.fr)  
Web : [www.mercurol-veunes.fr](http://www.mercurol-veunes.fr)



Plus d'infos sur les manifestations : onglet "agenda" sur [www.mercurol-veunes.fr](http://www.mercurol-veunes.fr)